

Les *tags* interrogatifs en français ó

Cela se discute, n'est-ce pas ?



Floor Leenen

Master French language and linguistics

Mémoire supervisé par Prof. Dr. J.E.C.V. Rooryck

Second lecteur : Dr. E. Schoorlemmer

Le 21 janvier 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Caractéristiques formelles	5
1.1. <i>Oui ? (si ?) et non ?</i>	5
1.2. Le groupe <i>nøest-ce pas ?</i>	6
1.3. <i>Hein ?</i>	6
1.4. Les différentes matrices	7
1.4.1. Les matrices exclamatives	7
1.4.2. Les matrices interrogatives	8
1.4.2.1. Les questions <i>qu-</i>	9
1.4.3. Les matrices impératives	10
2. Cadre théorique	11
2.1. Registres des <i>tags</i>	
2.2. Le sens des tags : un aperçu de la littérature	13
2.2.1. <i>Oui ? et si ?</i>	15
2.2.1.1. <i>Si ?</i>	16
2.2.2. <i>Non ?</i>	17
2.2.3. <i>Nøest-ce pas ?</i>	18
2.2.4. <i>Hein ?</i>	20
2.2.4.1. Les fonctions interrogatives de <i>hein ?</i>	21
2.2.4.2. Les fonctions exclamatives de <i>hein ?</i>	23
3. Analyse comparative des <i>tags</i>	25
3.1. La demande d'assentiment et la demande de confirmation	26
3.1.1. La demande d'assentiment	26
3.1.2. La demande de confirmation	27
3.2. <i>Oui ?</i> : le <i>tag</i> de domination	29
3.2.1. Les constructions exhortatives-impératives	29
3.2.2. La question présuppositionnelle	32
3.2.3. La question rhétorique agressive	33
3.3. Une question de polarité	36
3.3.1. <i>Oui ?</i> vs. <i>si ?</i>	36
3.3.2. <i>P, non ?</i> vs. <i>Pneg, non ?</i>	40
3.3.3. Les deux faces de <i>P, non ?</i>	44
3.4. Le statut de <i>hein ?</i>	46
3.4.1. La question rhétorique	46
3.4.2. La question présuppositionnelle	47
Conclusion	49
Bibliographie	52

Introduction¹

Soit la phrase suivante :

(1) C'est le début, non ?

L'exemple qui marque le début de ce mémoire consiste en deux parties : une partie qui est formellement affirmative, à savoir *C'est le début*, et une partie interrogative, à savoir *non ?*. Nous avons donc à faire à une construction hybride que Borillo désigne par le terme de *question-reprise* (1978 : 25). Ce terme semble être un néologisme de sa part, puisque la littérature scientifique donne souvent le terme anglais à ce phénomène : elle parle en général de *tag questions* (Borillo 1982 : 44) et de *(question) tags* (Beysade & Marandin 2006 ; Debaisieux & Boulton 2007 ; Abeillé et al. 2012).

Les *tag questions* sont des phrases en anglais qui ont ce même caractère hybride ; la forme de base se compose d'une phrase affirmative et d'une fin de phrase interrogative qui attribue pour ainsi dire une «étiquette» à la phrase, d'où l'usage du terme anglais pour la construction française. Les *tag questions* ne se forment pas exactement de la même manière que les questions-reprise, comme nous le constatons à partir de l'exemple (2). Dans cet exemple, la forme verbale est reprise dans le *tag*, tandis que cela n'est pas le cas dans les questions-reprise dont nous avons déjà présenté un exemple dans (1).

(2) *This is the beginning, isn't it ?*

«C'est le début, non?»

Pour construire des questions-reprise, la langue française fait usage des particules *non ?*, *oui ?*, *hein ?*² et *n'est-ce pas ?*. Selon Smith (2010 : 292/293), la notion de *particule* peut entraîner tant d'implications théoriques que les chercheurs optent souvent pour le terme de *petits mots*, introduit par Bruxelles et Traverso (2001 : 2). La notion de *marqueur discursif* aurait le même problème, donc pour éviter les implications que mentionne Smith (2010), nous avons choisi d'employer le terme relativement neutre de *tag*, à l'instar de l'anglais.

¹ Nous remercions les locuteurs natifs qui ont donné leurs jugements d'acceptabilité. Nous remercions en particulier Julia Mouton, qui a patiemment répondu à nos questions interminables.

² Tout comme *oui* et *non*, *hein* se présente dans d'autres contextes que la question-reprise seule. Pour l'instant, ce n'est que la fonction de *hein* comme *tag* qui nous intéresse, donc là où il y a une matrice qui le précède («Il fait beau, hein ?»). L'usage de *hein ?* en tant que synonyme de *pardon ?* ou *comment ?*, pour faire répéter des propos, ne sera pas traité dans ce mémoire.

Selon Doppagne (1966 : 187), de tels mots sont à employer avec parcimonie, puisqu'ils ont tendance à devenir un « tic langagier ». Bien qu'il ait raison en ce qui concerne le risque d'un « tic », ce qui est souligné par Le Grand Robert (2001, III : 315) sous l'entrée de *n'est-ce pas*, cette caractéristique ne rend pas le sujet moins intéressant. Les *tags* caractérisent la communication détendue, les conversations de tous les jours. Ils marquent le discours des locuteurs qui se sentent à l'aise quand ils parlent. Dans les stades de l'usage d'une langue déterminés par Doppagne (1968 : 9), cette compétence appartiendrait au fait de « parler couramment ». Dans son discours, il nous apprend : « Parler couramment est une phase importante du développement : on parle sans souci de la façon dont on le fait ; le langage est une sorte de fonction naturelle qu'on ne contrôle guère à ce stade. » C'est justement ce stade-là qui n'est pas évident de maîtriser en tant qu'apprenant L2 : les « petits mots » ne font souvent pas partie de l'enseignement du FLE, et pour un apprenant, il n'est pas évident quel *tag* peut remplir quelle fonction. Aussi l'usage des *tags* est-il une compétence qui s'acquiert en contact avec des locuteurs natifs, dans un cadre informel. Vu que tous les apprenants n'ont pas l'occasion de se retrouver dans de telles situations, ils n'atteindront pas tous le stade de « parler couramment », dont discute Doppagne (1968 : 9). C'est regrettable, et c'est pourquoi nous essayerons de les relever dans ce mémoire pour tous ces apprenants qui aimeraient connaître les nuances des différents *tags* en français, ainsi que pour tous les professeurs qui aimeraient les enseigner.

Comme nous l'avons déjà signalé, les différents *tags* sont *oui ?*, *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?*, mais ce n'est pas la seule variable dans la question-reprise. Comme les questions-reprise comprennent toujours deux parties, à savoir une matrice et un *tag*, il serait logique de supposer que la matrice change aussi bien que le *tag*. En effet, il n'y a pas que la matrice déclarative, comme dans (1), qui est compatible avec les *tags* interrogatifs. Les matrices exclamatives, impératives et interrogatives sont également compatibles avec certains des *tags* mentionnés, mais non pas avec tous ó nous tenterons donc de montrer au lecteur pourquoi c'est le cas. Par le biais de différentes situations conversationnelles, nous aimerions relever les différences intrinsèques entre les *tags*. La découverte de ces différences nous aidera à expliquer pourquoi toutes les matrices ne sont pas compatibles avec tous les *tags*. D'abord, nous discuterons des caractéristiques formelles et ensuite nous nous plongerons dans la pragmatique pour déceler la/les fonction(s) des *tags*.

1. Caractéristiques formelles

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, les questions-reprise peuvent prendre différentes formes. Avant de nous étendre sur les caractéristiques pragmatiques de chaque type de question-reprise, nous jugeons important d'en aborder les caractéristiques formelles. Ainsi, ce chapitre focalisera sur le côté technique ou grammatical des questions-reprise.

1.1. *Oui ? (si ?) et non ?*

Selon Borillo (1979 : 28) les questions-reprise ne se manifestent en français que sous deux formes³, à savoir *P, non ?* et *Pneg, si ?*, dont nous présentons deux exemples ci-dessous.

(3) Il va venir, non ? (Borillo, 1978 : 25 ; ex. (28))

(4) Il ne va pas venir, si ? (Borillo, 1978 : 25 ; ex. (29))⁴

Les deux exemples sont caractérisés par une polarité inversée : si la matrice est affirmative, le *tag* est négatif et vice-versa, *si* dans l'exemple (4) étant une variante de *oui*. Selon Borillo (1978 : 25 ; 1982 : 50), cette polarité inversée est indispensable à la question-reprise. Morin (1973 : 98) observe que l'aspect de polarité se présente dans les questions-reprise en français et dans les *tag questions* en anglais. Voilà la raison principale pour laquelle il avance que la formation de ces deux constructions est essentiellement la même. Si la *tag question* de polarité inversée est la forme par défaut, l'anglais permet également des *tag questions* de polarité constante. Borillo (1982 : 40, note 6) observe que de telles constructions existent également en français. Cependant, elle les désigne par un autre terme, à savoir les *questions-soutien*. Nous présentons deux de ses exemples ci-dessous. La différence entre les constructions réside pour Borillo dans leurs schémas intonatifs différents.

(5) Tu écoutes, oui ? (Borillo 1982 : 40, note 6)

(6) Tu n'as pas honte, non ? (Borillo 1982 : 40, note 6)

Vu que la notion de question-reprise est relativement restreinte chez Borillo, nous avons choisi de l'élargir pour y inclure les questions qu'elle appelle *soutien*, les adverbies du groupe *n'est-ce pas ?* et le *tag hein ?*. Andrews (1989 : 202) considère ces *tags* comme étant les principaux *tags* interrogatifs du français. Si l'interrogation dans *n'est-ce pas ?* semble

³ Pourtant, dans son article de 1976, elle donne quelques exemples de questions-reprise, et *n'est-ce pas ?* y est bien inclus.

⁴ Bien que l'exemple (4) soit acceptable, de telles constructions avec *si ?* ne sont pas fréquentes (Grevisse & Goosse 2011 : § 1106, note R3).

évidente, ce *nøest pas* le cas pour les autres *tags*. Dans la suite de ce mémoire, nous verrons si les autres *tags* sont toujours interrogatifs ou s'ils remplissent également d'autres fonctions.

1.2. Le groupe *nøest-ce pas ?*

Les *tags* que nous rassemblons dans le groupe *nøest-ce pas ?* sont les adverbes interrogatifs *nøest-ce pas ?* et *pas vrai ?*, dont nous présentons des exemples dans (7a) et (7b). Si *oui (si)* et *non* sont des contraires, ces *tags*-ci n'ont pas de contrepartie, comme le montre l'exemple (7c). Il s'agit de formes fixes, qui ne subissent pas de changements morphologiques sous l'influence du contexte. Pourtant, *nøest-ce pas ?* existe également sous forme réduite, à savoir *søpas ?* et *pas ?* (Grevisse & Goosse 2011 : § 1031b).

(7a) Marie est arrivée, *nøest-ce pas ?* (Beysade & Marandin 2006 : 56 ; ex. (34))

(7b) Marie est arrivée, *pas vrai ?*

(7c) Marie *nøest pas* arrivée, **est-ce ?* / **vrai ?*

Nøest-ce pas ? est devenu une locution figée, qui n'a plus vraiment de lien avec le verbe *être*. Cela se voit déjà dans les dictionnaires. Le Grand Larousse (1978, 4 : 3600), par exemple, le liste sous la lettre *N* tandis que Le Grand Robert (2001, III : 315) le met sous l'entrée de *être*.

En plus de la dissociation du verbe *être*, il y a le changement de l'interprétation de la négation. C'est-à-dire, la négation dans *nøest-ce pas* n'est plus une négation proprement dite. Ce développement se voit dans l'exemple (7d), qui montre qu'une double négation ne pose pas de problème pour la grammaticalité de la phrase. En outre, la réponse à une question finissant par *nøest-ce pas ?* est souvent *oui*, tandis que la forme négative inciterait la dénégation *si* (Damourette & Pichon 1930, tome 6 : § 2266). A l'heure actuelle, *si* paraît étrange comme réponse à *nøest-ce pas ?*, comme nous le montrons dans (7e).

(7d) Marie *nøest pas* arrivée, *nøest-ce pas ?*

(7e) A : Marie est arrivée, *nøest-ce pas ?*

B : Oui / ?? Si.

1.3. Hein ?

Tout comme *nøest-ce pas ?* et *pas vrai ?*, *hein ?* est un *tag* qui n'a ni de contrepartie positive ni négative. Vu les possibilités de *hein* (voir 1.4.) nous avons pourtant choisi de le traiter séparément de ce groupe de *tags*.

Cette distinction est logique, puisque du point de vue morphologique, *hein ?* est déjà différent des *tags oui ?*, *non ?*, *nøest-ce pas ?* et *pas vrai ?*. Il n'est ni clairement positif (*oui ?*), ni clairement négatif (*non ?*, *nøest-ce pas ? pas vrai ?*) à cause de son caractère onomatopéique.⁵ *Hein* est acceptable après des matrices négatives et positives, tout comme les *tags* du paragraphe précédent :

- (7f) Marie est arrivée, hein ?
 (7g) Marie n'est pas arrivée, hein ?

1.4. Les différentes matrices

Jusqu'ici, nous avons présenté les *tags* dans le contexte d'une matrice déclarative. Pourtant, comme nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction, la déclarative n'est pas la seule matrice qui permet l'usage de *tags*. Tous les *tags* ne sont pas compatibles avec toutes les matrices, comme nous le verrons dans quelques instants. Nous passerons à l'explication de ces différences dans le chapitre 3.

1.4.1 Les matrices exclamatives

Dans les exemples ci-dessous, nous présentons les manières dont la langue française construit ses exclamatives.

- (8) Quelle belle robe !
 (9) (Qu'est-ce) que c'est une belle robe !
 (10) Comme c'est une belle robe !

Toutes ces exclamatives sont compatibles avec les mêmes *tags*, donc nous prendrons l'exemple (8) comme notre point de départ. A partir des exemples (8), nous constatons que les exclamatives ne se combinent pas avec *oui ?*, mais bel et bien avec les *tags non ?*, *nøest-ce pas ?*, *pas vrai ?* et *hein ?*.

- (8a) *Quelle belle robe, oui ?
 (8b) Quelle belle robe, non ?

⁵ Comme beaucoup d'onomatopées, des variantes de *hein* sont présentes dans plusieurs langues, où elles fonctionnent comme *tag* aussi : *huh ?* (anglais) et *hè ?* (néerlandais) en sont des exemples. Pour une analyse comparative des *tags* dans des langues différentes, nous référons le lecteur à Cuenca (1997).

- (8c) Quelle belle robe, n'est-ce pas ?
 (8d) Quelle belle robe, pas vrai ?
 (8e) Quelle belle robe, hein ?

Dans la partie consacrée à la pragmatique des questions-reprise, nous présenterons notre théorie par rapport à l'origine de ces différences de compatibilité.

1.4.2. Les matrices interrogatives

Selon Beyssade & Marandin (2006 : 64), les matrices interrogatives ne sont pas compatibles avec *n'est-ce pas ?*, comme dans (11b).

- (11a) Tu es d'accord, n'est-ce pas ?
 (11b) *Est-ce que tu es d'accord, n'est-ce pas ?

Abeillé et al. (2012 : 72) citent cette observation et la renforcent en disant qu'aucun *tag* interrogatif n'est compatible avec une matrice interrogative. Pour illustrer leur remarque, ils fournissent les exemples (12a) et (12b).

- (12a) [le seul moyen de trouver du travail en Irak] c'est euh dans les services de sécurité, non ? (EPAC file 0813) (Abeillé et al. 2012 : 73 ; ex. (12a))
 (12b) *Est-ce que le seul moyen de trouver du travail en Irak, c'est dans les services de sécurité, non ? (Abeillé et al. 2012 : 73 ; ex. (12b))

Par le biais de l'exemple (12a), Abeillé et al. (2012) illustrent une question-reprise typique, à savoir une matrice déclarative suivie du *tag non ?*. L'exemple qui suit, par contre, est caractérisé par le marqueur interrogatif *est-ce que*. Cela indique que nous avons à faire à une matrice interrogative suivie du *tag non ?*. C'est à cause de la matrice interrogative que l'exemple n'est plus acceptable.

Nous avons constaté ci-dessus que l'observation d'Abeillé et al. (2012) était correcte en ce qui concerne les *tags non ?* et *n'est-ce pas ?* : ils ne se combinent pas avec les interrogatives. Cependant, Abeillé et al. (2012) ne mentionnent pas le *tag oui ?*. Dans l'exemple (13a), nous observons une matrice clairement interrogative, suivie de *oui*. L'interrogation se montre par l'inversion sujet-verbe. Dans cet exemple, il s'agit donc bel et bien d'une interrogative qui se combine avec un *tag*. Cela nous mène à croire que l'observation d'Abeillé et al. (2012) n'était pas suffisamment spécifique.

Leur observation était basée sur celle de Beyssade et Marandin (2006), qui supposaient que les interrogatives ne se combinaient pas avec *n'est-ce pas ?*. Cette observation subsiste.

L'exemple (13a) nous intéresse également pour une autre raison. Vu qu'il s'agit d'une construction interrogative, nous nous attendrions à ce qu'elle finisse par un point d'interrogation. Cependant, cette convention n'est pas suivie : la phrase finit par un point d'exclamation. Si nous omettons le *tag*, ce point d'exclamation rend la phrase bizarre, parce qu'il ne semble plus y avoir de force interrogative, comme le montre l'exemple (13b). Il semble donc que ce soit ce *oui* qui permet l'usage d'un point d'exclamation. Alors, nous supposons que *oui ?* modifie en quelque sorte la matrice interrogative, en y ajoutant une interprétation exclamative. Nous tenons à faire remarquer que cette observation met en question l'interrogativité de *oui ?*. Nous reviendrons sur ce point..

(13a) Allez-vous me laisser descendre, oui! (Bazin 1948 : 34), dans Imbs & Quemada (1994)

(13b) ?? Allez-vous me laisser descendre !

1.4.2.1. Les questions qu-

Dans le paragraphe précédent, nous avons traité les interrogatives polaires qui sont aussi appelées questions *oui-non*. Pourtant, il existe également un autre type de question, à savoir la question *qu-*, où un constituant interrogatif est employé. En fait, les questions *qu-* se comportent largement de la même manière que les questions *oui-non*, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas compatibles avec la plupart des *tags* que nous étudions ici. Considérons les exemples (14a)-(14d).

(14a) *Qui est-ce, / *Qui est-ce que c'est, / *C'est qui, oui ?

(14b) *Qui est-ce, / *Qui est-ce que c'est, / *C'est qui, non ?

(14c) *Qui est-ce, / *Qui est-ce que c'est, / *C'est qui, n'est-ce pas ?

(14d) *Qui est-ce, / *Qui est-ce que c'est, / *C'est qui, pas vrai ?

Les *tags* ci-dessus ne sont pas acceptables en combinaison avec une question *qu-*, quelle que soit sa forme. Ni les constructions interrogatives avec inversion, ni celles avec *est-ce que*, ni les questions *in-situ* ne se combinent avec les *tags* *oui ?*, *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *pas vrai ?*. Cependant, il nous reste un seul *tag*, à savoir *hein ?*. Ce *tag-ci* est bel et bien compatible avec les questions *qu-*, comme le montrent les exemples (15) à (18).

- (15) Cæst qui, hein ? (Grésy 2009 : 44)
- (16) Et maintenant, je fais quoi hein ? (Cédric 2010 : ch. 48)
- (17) Døù viens-tu Marie, hein ? (Ollivier 2011 : 274)
- (18) Et tu trouves ça comment, hein ? (Ollivier 2011 : 274)

1.4.3. Les matrices impératives

En principe, les matrices impératives ne sont pas acceptables si elles sont suivies d'un *tag*, comme nous le constatons à partir des exemples (19).

- (19a) *Tais-toi, non ?
- (19b) *Tais-toi, nœst-ce pas ?
- (19c) *Tais-toi, pas vrai ?

Cependant, l'exemple reste complètement acceptable quand le *tag hein* y est ajouté. De nouveau, cæst donc ce *tag* qui se comporte différemment des autres *tags*.

En ce qui concerne (19e), les avis sont partagés. Certains des locuteurs natifs à qui nous avons parlé disent que cette phrase est acceptable, tandis que d'autres disent que ce nœst pas le cas. Voilà pourquoi nous avons mis l'astérisque entre parenthèses.

- (19d) Tais-toi, hein ?
- (19e) (*)Tais-toi, oui ?

Dans ce chapitre, nous avons pu constater que les matrices déclaratives sont compatibles avec tous les *tags* qui nous intéressent ici (*oui ?*, *non ?*, *nœst-ce pas ?*, *pas vrai ?* et *hein ?*), tandis que les matrices exclamatives, interrogatives et impératives ne sont compatibles qu'avec quelques-uns des *tags* que nous étudions. Jusqu'ici, il s'avère que *non ?*, *nœst-ce pas ?* et *pas vrai ?* se comportent de la même manière, cæst-à-dire qu'ils sont acceptables après les mêmes matrices. *Oui ?* et *hein ?* semblent se comporter différemment. Les différences de compatibilité se montrent dans le tableau 1.

Tableau 1. Compatibilité des *tags* selon la matrice

	<i>Oui ?</i>	<i>Non ?</i>	<i>Nøest-ce pas ? / Pas vrai ?</i>	<i>Hein ?</i>
Déclarative	+	+	+	+
Exclamative	ó	+	+	+
Interrogative				
Question oui-non	+	ó	ó	+
Question qu-	ó	ó	ó	+
Impérative	+/-	ó	ó	+

Dans le chapitre 3, nous essayerons de comprendre pourquoi ces différences existent. Le chapitre suivant préparera le chemin vers ces solutions, parce que nous prêterons attention à ce qui a été écrit sur *oui ?* (*si ?*), *non ?*, *nøest-ce pas ?* et *hein ?*. Vu que *pas vrai ?* et *nøest-ce pas ?* semblent être plus ou moins équivalents, nous ne nous occuperons plus de *pas vrai ?*

2. Cadre théorique

Dans ce chapitre, qui sera consacré à la pragmatique, nous nous concentrons sur ce que la littérature scientifique nous apprend sur la fonction des différents *tags*. Tout d'abord, nous prêterons attention aux registres auxquels les *tags* appartiennent.

2.1. Registres des *tags*

L'usage de *tags* est une caractéristique du langage parlé (Smith 2010 : 294/295). Cependant, cette qualification ne veut pas dire que les *tags* s'emploient toujours en situation informelle. Il existe des *tags* qui s'emploient en situation informelle, mais il y en a également qui peuvent s'employer en situation formelle, comme nous le montrerons dans quelques instants.

Oui ?

Par rapport au registre du tag *oui ?*, seul Le Grand Robert s'exprime clairement. Sous l'entrée du *oui* interrogatif, Le Grand Robert qualifie ce tag comme familier, en citant l'exemple (20) :

(20) Tu viens, oui ? (Le Grand Robert 2001, V : 59)

Non ?

Si les dictionnaires nous apprennent peu sur le registre de *oui ?*, ils nous fournissent plus d'informations sur celui de *non ?* Le Grand Robert (2001, IV : 1960) et Le Grand Larousse

(1978, 4 : 3654) lui donnent l'étiquette *familier*. Cependant, Andrews (1989) s'y oppose. Il affirme que le registre auquel appartient *non ?* se situe entre *hein ?* et *nøest-ce pas ?*, c'est-à-dire ni soutenu ni familier (1989 : 208).

Nøest-ce pas ?

Selon Doppagne (1966 : 187) « *nøest-ce pas* est une formule excellente ». Cette approbation se réfère probablement au registre soutenu ou formel auquel il appartient, vu que cette citation se situe à la fin de toute une diatribe contre *hein ?*, qui appartient au registre familier. Selon Andrews (1989 : 206) *nøest-ce pas ?* appartient au registre formel, et par conséquent il n'en a pas trouvé beaucoup d'occurrences dans son corpus, qui se composait de films et d'interviews. Morin (1973 : 97) affirme même que *nøest-ce pas ?* n'est guère utilisé en conversation, malgré ses nombreuses apparitions dans les manuels. Bien que ni Le Grand Robert ni Le Grand Larousse n'associent *nøest-ce pas* à aucun registre, nous pensons que Morin (1973) et Andrews (1989) ont raison. Si Doppagne (1966) affirme que *nøest-ce pas ?* est une formule excellente, il recommande vivement au lecteur de ne pas trop en user, puisque l'abus de ce *tag* « peut conduire à la manie (1966 : 187). »

Hein ?

La manie qu'évoque Doppagne (1966) s'agace également en ce qui concerne l'emploi fréquent de *hein ?*:

« C'est [donc] le moment de flétrir la détestable habitude de certains qui ne peuvent se passer de souligner un mot ou une proposition par l'addition d'un *hein ?* plus ou moins accentué. » (1966 : 187)

A propos de ce *tag*, les dictionnaires que nous avons consultés se montrent unanimes : il appartient au registre familier (Le Grand Robert 2001, III : 1740 ; Grand Larousse 1978, 3 : 2397). Pour démontrer qu'il existe bien une différence quant au registre de *hein ?* et *nøest-ce pas ?*, nous présentons au lecteur la paire minimale (21a) et (21b).

(21a) Ça la fout mal, hein ? (Vargas 2008 : 191)

(21b) ?? Ça la fout mal, nøest-ce pas ?

L'expression *Ça la fout mal* fait partie du langage familier : c'est le verbe *foutre* qui indique que nous avons à faire à ce registre. Dans l'exemple (21a), cette familiarité ne pose pas problème, puisque *hein* appartient au même registre. Pourtant, dans l'exemple (21b), il y a une incompatibilité de registres qui rend la phrase peu naturelle. *Nøest-ce pas ?* appartient à un registre plus élevé que le reste de la phrase, et par conséquent, une phrase comme (21b) semble étrange.

Selon Andrews (1989 : 194) *hein ?* est le plus employé des *tags* interrogatifs. Cette abondance se manifeste par exemple dans le corpus d'André (2006), qui consiste en des transcriptions de réunions de travail⁶. Elle fait remarquer que dans ces contextes, *hein ?* s'emploie suivant une hiérarchie de l'organisation et le rôle conversationnel du locuteur (André 2006: 448). C'est-à-dire, elle a trouvé que les locuteurs-animateurs, ceux qui président la réunion, utilisent *hein ?* plus fréquemment que les autres participants. Dans son étude, il s'est avéré que cette fréquence était surtout liée au rôle conversationnel, vu que les personnes qui étaient locuteurs-animateurs un jour réduisaient leur usage de *hein ?* le lendemain, quand ils étaient seulement participants (André 2006 : 368).

2.2. Le sens des *tags* : un aperçu de la littérature

Avant de traiter la signification de tous les *tags* séparément, nous jugeons important de traiter le sens « global » des *tags* interrogatifs, c'est-à-dire, un sens qui s'applique à tous les *tags* qui nous intéressent pour ce mémoire. Borillo (1978 : 33) nous apprend que les questions-reprise (*si ?*, *non ?*, *n'est-ce pas ?* dans sa terminologie) s'emploient comme *tag* quand le locuteur doute dans une certaine mesure de l'assertion qui précède le *tag*. Autrement dit, les *tags* affaibliraient le degré de certitude de la matrice. Ainsi, les questions-reprise fonctionneraient comme des demandes de confirmation (Borillo 1979 : 28). Il ne s'agirait pas de véritables questions, mais de pseudo-questions, comme Borillo (1982 : 40 ; note 5) les appelle. De manière similaire, Kerbrat-Orecchioni (1991 : 88) parle de semi-questions, qui se trouvent entre l'assertion et la question. A propos de *hein ?* et *n'est-ce pas ?*, Le Bidois & Le Bidois (1938 : § 863) disent que ce sont des exclamatives « sous forme faussement interrogative ». De plus, Grevisse & Goosse (2011 : § 121b) font remarquer que *n'est-ce pas ?* en particulier s'emploie fréquemment sans point d'interrogation, ce qui renforce l'observation qu'il ne s'agit pas de questions proprement dites.

Selon Borillo (1979 : 27), les demandes de confirmation sont des questions orientées : le locuteur qui pose une telle question a déjà une réponse spécifique en tête et envisage de faire prononcer cette réponse par son interlocuteur. Cette orientation se manifeste donc par *si ?*, *non ?* ou *n'est-ce pas*, selon Borillo. Elle utilise un test pour vérifier s'il s'agit d'une demande de confirmation : l'emploi de l'adverbe *effectivement* dans la réponse (1979 : 28).

⁶ Le corpus d'André (2006) consiste en des transcriptions de seize réunions de travail, soit 40 heures d'enregistrement au total. Il s'agit de 330.939 mots transcrits (André 2006 : 8).

C'est un adverbe qui ne s'emploie que dans le contexte d'une confirmation, soit positive, soit négative, dont témoignent les exemples (22) :

(22a) C'était très facile, non ? ó oui, effectivement / *non, effectivement (Borillo 1979 : 28 ; ex. (1))

(22b) Ce n'était pas très facile, si ? ó non, effectivement / *oui, effectivement (Borillo 1979 : 28 ; ex.(2))

Dans les exemples ci-dessus, il s'avère que la combinaison [affirmative] + *non* ? sollicite une réponse confirmative positive et la combinaison [négative] + *si* ? sollicite une réponse confirmative négative. Paradoxalement, un *tag* négatif incite l'interlocuteur à donner une réponse positive et vice-versa. Selon Borillo (1979 : 38), le locuteur indique, en proposant la réponse contraire à ses attentes, qu'il ne serait pas prêt à accepter cette réponse sans justification. Cette observation se montre plus clairement dans l'exemple (23).

(23) A : C'est facile, non ?

B : ?? Non

La réplique de B dans (23) est troublante, elle donne à la conversation un côté absurde. Prononçant cette réplique, B semble se moquer des lois de conversation courantes. Il se peut qu'une simple négation ne soit pas acceptable puisque B n'exprime pas seulement son désaccord avec A, il affirme également que B s'est trompé en croyant ces propos. C'est la suggestion que fait Traverso (1991 : 222) par rapport au *tag hein* ? Certes, une réplique négative est bel et bien possible, mais elle doit être accompagnée d'une explication, comme le montre l'exemple (24).

(24) A : C'est facile, non ?

B : Non, en fait, je ne comprends pas la première question.

La réaction de B n'est acceptable qu'à cause de la présence de la justification et du renforcement de la négation par le biais de *en fait*. Une expression comme *au contraire* ou *pas du tout* aurait également été correcte au lieu de *en fait*.

En ce qui concerne les fonctions de *hein* ?, Kerbrat-Orecchioni (1991 : 107/108) distingue la demande de confirmation de la demande d'assentiment. Une demande de confirmation servirait à faire confirmer que les propos du locuteur sont vrais, tandis qu'une demande d'assentiment servirait à vérifier le consensus sur ces propos.

En termes plus concrets, l'on pourrait donc dire que la demande de confirmation vérifie de l'information objective (le locuteur demande à l'interlocuteur si p ou pas p), alors que la demande d'assentiment vérifie de l'information subjective (sommés-nous d'accord, en tant que locuteur et interlocuteur, sur la vérité établie de p ?). Kerbrat-Orrecchioni (1991) illustre son observation en citant l'exemple (25).

(25) Il fait beau, hein ? (Kerbrat-Orrecchioni 1991 : 108)

L'exemple ci-dessus est ambigu, puisqu'il peut se référer à un état de fait et par conséquent, être une demande de confirmation. De l'autre côté, la phrase peut se référer à l'opinion qu'il fait beau, et donc être une demande d'assentiment. Cette distinction nous paraîtra utile plus loin dans ce mémoire.

Andrews (1989) partage l'observation de Borillo (1979) que les questions-reprise ou les *tags* interrogatifs fonctionnent comme des demandes de confirmation. Pourtant, il suggère que les *tags* puissent avoir également une autre fonction plus générale, à savoir de provoquer l'interlocuteur à réagir d'une manière ou d'une autre (1989 : 194).

Finalement, il est possible que les *tags* interrogatifs ne servent à rien d'autre que de favoriser la communication. Ce seraient alors des marqueurs phatiques au sens de Malinowski (1923).

Jakobson (1963 : 217) dit là-dessus :

« Il y a des messages qui servent essentiellement à établir, prolonger ou interrompre la communication, à vérifier si le circuit fonctionne (« Allo, vous m'entendez ? »), à attirer l'attention de l'interlocuteur ou à s'assurer qu'elle ne relâche pas (« Dites, vous m'écoutez ? [í] »)

Dans le reste de cette section, nous traiterons les *tags* un à un. Pour décrire le sens des divers *tags*, il est évident que nous aurons d'abord recours aux dictionnaires avant de citer la littérature scientifique sur ce sujet.

2.2.1. *Oui ? et si ?*

Pour rendre compte des usages de *oui ?* il est nécessaire de faire référence à ceux de *si ?*, qui est une variante de *oui ?* quand le *tag* est précédé d'une matrice négative. D'abord, nous nous concentrerons sur *oui ?*.

Les dictionnaires font remarquer que *oui ?* a un caractère polyvalent. Citons quelques passages que nous avons trouvés :

- « [*Oui ?*] marque la surprise [í], s'emploie pour requérir l'assentiment d'un interlocuteur ou [souligne] un ordre exprimé sous une forme interrogative. » (Le Grand Larousse 1978, 5 : 3869)
- « Sur un ton interrogatif, [*oui ?*] renforce une expression de surprise, d'étonnement, d'indignation, ou un ordre. » (Larousse en ligne)
- « [*Oui ?* s'emploie] pour appuyer une question ou un ordre, soit parce qu'on recherche l'approbation, soit pour marquer divers sentiments, notamment l'impatience, la colère. » (Dictionnaire de l'Académie française)

Selon les dictionnaires cités ci-dessus, *oui ?* a plusieurs fonctions: il peut « marquer divers sentiments », dont des sentiments négatifs (l'impatience, l'indignation, la colère) et des sentiments tout à fait différents (la surprise, l'étonnement). De plus, il peut demander assentiment. Alors, il est facile de s'imaginer qu'un *tag* avec tant de différentes fonctions confonde un apprenant L2 ; comment distinguer de quelle fonction il est question ? Passons à la littérature scientifique, pour voir ce qu'elle nous apprend sur ce *tag* apparemment multifonctionnel.

Malheureusement, il y a eu peu de recherches linguistiques sur le *tag oui ?*. Les remarques des chercheurs se trouvent souvent dans des notes en bas de page, ou dans de brèves remarques. Dans une telle remarque, Jacques (1981 : 78) nous apprend que *oui ?* exprime « une insistance, parfois une irritation. » Cela correspond plus au moins à ce que disent les dictionnaires cités plus haut, par rapport à la fonction de renforcement quand ce *tag* suit un ordre. Andrews (1989 : 209), qui suit Renchon (1967), suppose que *oui ?* entraîne les mêmes nuances que *non ?*, à savoir un ton provocateur ou même agressif. D'ailleurs, ses observations en ce qui concerne *non ?* ne correspondent pas aux descriptions dans les dictionnaires, comme nous le verrons plus bas.

2.2.1.1. *Si ?*

En ce qui concerne *si ?*, pour autant que nous ayons pu le constater, il n'y a que Borillo (1976, 1978, 1982) qui y prête attention dans ses articles. Même les dictionnaires que nous avons consultés, ne traitent pas *si ?* en tant que *tag* interrogatif. Ce manque d'attention n'est pas surprenant, puisqu'il s'agit d'une construction rare (Grevisse & Goosse, 2011 : § 1106, note R3). Borillo affirme que les constructions telles que (26) servent uniquement à demander une

confirmation de l'assertion qui précède. Dans le cas de *si ?*, il s'agit donc toujours d'une confirmation négative.

(26) Tu n'as pas pressé, si ? (Borillo 1982 : 40, ex. (41))

2.2.2. *Non ?*

En ce qui concerne l'usage de *non ?*, les dictionnaires nous apprennent ce qui suit :

- « Quand il accompagne une interrogative positive (*Il était beau, non ?*) *non ?* a le sens de *n'est-ce pas ?* Avec une interrogative négative (*Il n'était pas beau, non ?*) il appelle une dénégation telle que *mais si !* » (Le Grand Robert 2001, IV : 1960)
- « *Non* interrogatif est l'équivalent de *n'est-il pas vrai ?* et marque souvent l'impatience [í]. Dans un dialogue, *non* interrogatif marque aussi l'étonnement, le doute. (Grand Larousse 1978, 4 : 3654)
- « Suivi d'un point d'interrogation, [í] [*non ?* a] le sens de « N'est-ce pas ? ». (Dictionnaire de l'Académie française)

Contrairement aux descriptions de *oui ?*, dans le paragraphe précédent, les dictionnaires font référence à un autre *tag* (*n'est-ce pas ?*) ou à toute une phrase (*n'est-il pas vrai ?*) au lieu de donner des caractéristiques du *tag non ?*. Seul *Le Grand Larousse* nous donne des mots-clés : *impatience, étonnement* et *doute*. Comme c'était le cas dans les descriptions de *oui ?*, ces caractéristiques semblent être assez différentes.

Tout comme les dictionnaires, Andrews (1989 : 208) compare le *tag non ?* à *n'est-ce pas ?*. Le paragraphe consacré à *non ?* dans son article consiste donc en grande partie en une description des différences entre *non ?* et *n'est-ce pas ?*, et les caractéristiques précises des *tags* ne sont pas données. En fait, la publication entière est construite de cette manière : Andrews (1989) prend *hein ?* comme point de départ et le compare aux autres *tags*. Nous supposons donc que les traits qu'il esquisse ne couvrent pas toutes les nuances de *non ?*. Andrews (1989 : 208) associe à *non ?* les propriétés de « brusquerie » et de « provocation ». Il y ajoute que ce caractère peut être dû à la brièveté du *tag*. Il illustre ses observations avec l'exemple (27).

(27) A : Et vous dites être devenu un pickpocket de l'intelligence ó ça veut dire quoi ?

B : Je l'ai toujours été ó c'est un mot c'est un mot d'auteur bien sûr.

A : C'est un mot d'orgueil aussi non ? CC (Andrews 1989 : 208)

Dans l'exemple ci-dessus, il est clair que A a l'intention de provoquer B, mais Andrews (1989) va encore plus loin. Selon lui, *non ?* peut passer d'un *tag* provocateur à un *tag* agressif. C'est-à-dire, *non ?* pourrait renforcer le ton agressif déjà communiqué par un énoncé. Andrews illustre son observation par l'exemple (28). En disant « Vous ne pouvez pas faire attention », un locuteur fait preuve d'une certaine agressivité et ce sentiment semble être renforcé par l'ajout d'un *non ?* rhétorique. Nous reviendrons sur cette fonction de *non ?* dans 3.3.

(28) Vous n'êtes pas bien ! Il jouait avec la serrure. Vous ne pouvez pas faire attention, non ? AMOUR 26 (Andrews 1989 : 209)

Borillo (1978 : 25) considère *non ?* comme un cas typique de la question-reprise et selon elle, il s'agit donc d'une demande de confirmation. Elle n'y attribue aucune autre propriété supplémentaire.

2.2.3. *N'est-ce pas ?*

Par rapport au *tag n'est-ce pas ?*, les dictionnaires semblent être plus au moins d'accord, dont témoignent les citations suivantes :

- « [*N'est-ce pas* est une] formule par laquelle on requiert l'adhésion d'un auditeur. » (Le Grand Robert, III : 315)
- « [*N'est-ce pas*] s'emploie pour appeler l'acquiescement de l'auditeur à ce qui vient d'être dit : *Vous viendrez sans faute, n'est-ce pas ?* » (Le Grand Larousse 1978, 4 : 3600)
- « [*N'est-ce pas* est une] locution employée dans le discours direct pour requérir l'adhésion ou l'attention de son interlocuteur. » (Le dictionnaire de l'Académie française)

Apparemment, le *tag n'est-ce pas ?* suscite moins de controverse que *oui ?* et *non ?*: les dictionnaires que nous avons consultés indiquent tous qu'il s'agit d'une demande de confirmation. Le dictionnaire de l'Académie française y ajoute la fonction de capteur d'attention, ce qui correspond plus au moins à la fonction phatique dont parle Malinowski (1923).

Beyssade & Marandin (2006 : 56) considèrent *n'est-ce pas ?* précédé par une matrice déclarative comme un *tag* spécifiant le *call on Addressee* «appel à l'interlocuteur». Selon eux, le locuteur qui emploie *n'est-ce pas ?* veut faire en sorte que son interlocuteur s'associe à l'assertion proposée. Autrement dit, il a pour objectif que son interlocuteur confirme que ce qu'il dit est vrai. Il s'agirait donc d'une question orientée. Beyssade & Marandin (2006 : 56) donnent les exemples (29a) et (29b) pour montrer qu'une matrice déclarative suivie de *n'est-ce pas ?* n'est pas une question neutre. Il s'agit d'une situation où les affaires de Marie se trouvent sur son bureau. Dans une telle situation, il serait logique de supposer que Marie soit arrivée. Ainsi, (29a) serait tout à fait accepté, tandis que (29b) serait bizarre, vu que (29b) indique que le locuteur n'a aucun indice pour croire que Marie est arrivée.

(29a) Marie est arrivée, *n'est-ce pas ?* (Beyssade & Marandin, 2006 : 62 ; ex. (43a))

(29b) Marie est-elle arrivée ? (Beyssade & Marandin, 2006 : 62 ; ex. (43c))

Beyssade & Marandin (2006 : 62) ajoutent à cette observation que le locuteur, employant une déclarative, fait déjà signe de s'associer à la proposition. Il aimerait simplement avoir de la confirmation de l'interlocuteur. Voilà pourquoi Jennepin et al. (2004 : 180) avancent que *n'est-ce pas ?* en fin de phrase implique une quasi-certitude. En raison de cette quasi-certitude, Borillo (1982 : 40 ; note 5) est d'avis qu'il s'agit de pseudo-questions. Néanmoins, le caractère interrogatif est toujours intact, nous apprend Delattre (1967 : 331), puisque cette question nécessite toujours une réponse par *oui* ou par *non*. Noda (2008 : 97) fait remarquer qu'une réponse négative à *n'est-ce pas ?* est bel et bien possible, même si une réponse positive est attendue.

Noda (2011 : 102) distingue trois fonctions du *tag n'est-ce pas ?*. D'abord, il précise que *n'est-ce pas* peut fonctionner comme une demande de confirmation ainsi que comme une demande d'assentiment (voir Kerbrat-Orecchioni (1991 : 107/108) et 2.2. dans ce mémoire). La troisième fonction que propose Noda (2011) est celle de capter l'attention de l'interlocuteur, donc la fonction phatique que nous avons déjà rencontrée dans les dictionnaires. Finalement, Beyssade & Marandin (2006 : 62) précisent que *n'est-ce pas ?* sert souvent à lancer une conversation.

Nous basant sur les recherches citées ci-dessus, nous constatons que l'interprétation du *tag n'est-ce pas ?* n'est pas problématique en général. Il semble que les fonctions de demande de confirmation et de capteur d'attention en soient les caractéristiques essentielles.

2.2.4. *Hein ?*

Selon les dictionnaires que nous avons consultés, *hein ?* peut avoir diverses fonctions. Nous en citerons quelques-unes :

- « [*Hein ?*] se joint à une interrogation pour la renforcer. [í] [*Hein s'emploie*] pour demander une approbation, solliciter un consentement → N'est-ce pas ? Non ? [í] Pour renforcer un ordre, une menace. [í] Pour exprimer une joie triomphante. [í] (Le Grand Robert 2001, III : 1740)
- « Pour solliciter d'une façon pressante une réponse, une approbation, un consentement. [í] Pour souligner un ordre, un avertissement, avec une nuance de menace. » (Grand Larousse 1978, 3 : 2397)
- « [*Hein ?* exprime] l'indignation, la douleur ou la surprise [í]. S'emploie pour renforcer un ordre. » (Le dictionnaire de l'Académie française)

Tout comme *oui ?* et *non ?*, *hein ?* peut exprimer différents sentiments. Au même titre que les autres *tags*, *hein ?* possède une interprétation qui traduit une « demande de confirmation », mais apparemment cette demande est faite « d'une façon pressante » (Le Grand Larousse). L'usage de *hein ?* ne semble pas impliquer un véritable doute ou une incertitude. La surprise, certes, mais en général *hein ?* semble exprimer une certaine insistance, une impatience d'attendre la réponse.

Dans le domaine des *tags*, les linguistes se sont penchés le plus souvent sur *hein ?*. Dans ce qui suit, nous essayerons de donner une vue d'ensemble de ce qui a été écrit sur le tag *hein ?*.

Doppagne (1966 : 187), qui suit le Robert, fait remarquer que *hein ?* s'emploie soit de manière interrogative, soit de manière exclamative. André (2006 : 350) précise que *hein ?* peut servir à renforcer les deux types d'énoncés. Ces deux aspects de *hein ?* sont également mis en lumière par Delomier (1999 : 137), qui s'est concentrée sur les courbes intonatives de *hein ?*. Elle a trouvé que *hein ?* se prononce aussi bien avec un schéma mélodique montant qu'avec un schéma mélodique descendant. Une montée mélodique indiquerait un appel à l'interlocuteur, comme c'est le cas dans une question, tandis qu'une descente indiquerait une certitude, comme c'est le cas dans une assertion. Andrews (1989 : 203), qui suit Malandain (1983), nous signale aussi que la fonction de *hein ?* dépend fortement du type de matrice qui le précède.

Vu que *hein ?* entraîne plus de nuances que les autres *tags* que nous avons examinés dans les paragraphes précédents, nous ouvrirons ce paragraphe par un tableau qui résume les fonctions que nous traiterons dans ce qui suit.

Tableau 2. Fonctions du *tag hein ?*

Fonction de <i>hein ?</i>	Remarquée par
Inciter une réaction (accord, consentement)	Andrews (1989), Delomier (1999), Smith (2010)
Faire confirmer un fait	Kerbrat-Orecchioni (1991)
Faire confirmer une opinion	Kerbrat-Orecchioni (1991)
Faire confirmer la complicité entre locuteur et interlocuteur	Traverso (1991)
Réduire la distance entre locuteur et interlocuteur	Beeching (2004)
Poser une question sur la perception de l'assertion énoncée / phatique	Fontaney (1991), Noda (2011)
Renforcer un ordre	Andrews (1989)
Souligner le contenu affectif	Andrews (1989)
Faire référence à certains sujets	André (2006), Darot & Lebre-Paytard (1983)
Structurer le discours	Fernandez (1994)
S'auto-assurer	Delomier (1999)
Insister sur certaines des paroles	André (2006)

Pour structurer cette partie, nous commencerons par le côté interrogatif de *hein ?* avant d'aborder son côté exclamatif.

2.2.4.1. Les fonctions interrogatives de *hein ?*

Andrews (1989 : 203) nous apprend que *hein ?* fonctionne comme un *tag* interrogatif « normal » s'il est précédé d'une matrice interrogative. Le *tag hein ?* suscite dans ce cas une certaine réaction de l'interlocuteur, en général une expression d'accord ou de consentement. Voilà la raison pour laquelle ce *tag* est souvent considéré comme *consensus particle* = particule de consensualité (Delomier 1999 : 137 ; Smith 2010 : 297).

Cette idée s'accorde avec l'observation de Beeching (2004 : 72) que des particules telles que *hein* et *quoi* réduisent la distance entre le locuteur et l'interlocuteur et qu'elles doivent être considérées, par conséquent, comme des marqueurs de politesse. Selon Beeching (2004), la politesse ne se réduit donc pas à la formalité, du point de vue duquel *hein ?* serait considéré comme impoli (voir 2.1.).

Les dictionnaires que nous avons cités plus haut nous apprennent que *hein ?* n'exprime pas une demande de confirmation en réponse à un doute sur la vérité de l'énoncé. Selon Traverso (1996 : 61), cette absence de doute fait l'une des différences entre *hein ?* d'un côté et *non ?* et *n'est-ce pas ?* de l'autre côté. Fontaney (1991 : 140) s'associe à cette idée en disant que « l'interrogatif « *hein* » ne pose pas de question sur la valeur de vérité de ce qui est asserté, mais sur la perception de cette assertion par l'interlocuteur. » Par « la perception » du *tag* elle entend la fonction phatique que peut remplir *hein ?*, ainsi que la fonction d'insistance dont nous discuterons dans le paragraphe suivant. Contrairement aux dictionnaires, à Traverso (1996) et à Fontaney (1991), Kerbrat-Orecchioni (1991 : 107/108) suppose que *hein ?* peut bien fonctionner comme demande de confirmation, c'est-à-dire que le locuteur exprime un certain degré de doute. Comme nous l'avons déjà relevé dans 2.2, Kerbrat-Orecchioni (1991) distingue la demande de confirmation (porte sur la vérité objective de *p*) de la demande d'assentiment (porte sur l'accord des locuteurs sur la vérité de *p*). Selon elle, *hein ?* a donc une double fonction interrogative : d'une part, le *tag* peut vérifier l'exactitude d'une information, et d'autre part, il peut vérifier le consensus. Cette dernière fonction correspond à ce que disent Fontaney (1991), Traverso (1996), Delomier (1999), Beeching (2004) et Smith (2010), à qui nous nous sommes référée plus haut. Traverso (1991 : 221) ajoute une nuance à la notion de demande d'assentiment. Elle suggère que *hein ?* puisse fonctionner comme un marqueur de complicité, comme une sorte de clin d'œil, par lequel le locuteur demande à son interlocuteur de confirmer la complicité entre eux. Une amie francophone a illustré ce fait en disant : « On dit *hein ?* avec le coude (en se poussant du coude). » Il ne s'agirait donc pas de la confirmation d'un certain fait ou d'une opinion du locuteur.

Finalement, Delomier (1999 : 145) suggère que *hein ?* ne serve pas qu'à vérifier l'accord de l'interlocuteur, mais également à vérifier l'accord du locuteur avec lui-même. Il s'agirait donc d'un « auto-assurance ». Delomier (1999) n'en présente pas d'exemples, donc il est difficile de s'imaginer comment cela se ferait.

Outre les fonctions interrogatives que *hein* peut avoir, il y a ses fonctions exclamatives, comme l'a mentionné Doppagne (1966 : 187). Nous les entamons dans le paragraphe suivant.

2.2.4.2. Les fonctions exclamatives de *hein* ?

Andrews (1989 : 202) affirme que *hein* ? renforce un ordre qui le précède. Autrement dit, le locuteur signale une insistance en ajoutant *hein* ? à son énoncé. Andrews soutient son observation en citant l'exemple (30a). Cet exemple est clairement plus insistant que l'exemple (30b), sans *hein*.

(30a) Allez, fonce Alphonse! (Alphonse monte dans le train.) Et sois gentil avec les petites filles hein ! Allez, embrasse ton papa. AMOUR 18 (Andrews 1989 : 203).

(30b) Allez, fonce Alphonse ! Et sois gentil avec les petites filles !

Selon Andrews (1989 : 204), *hein* ? est capable de renforcer plus de types d'énoncés que les ordres. Il nous apprend que *hein* ? peut servir à souligner le *affective content* « contenu affectif » d'une question. Par cette notion, il entend que la valeur de la matrice est renforcée. De cette façon, une remarque sarcastique peut obtenir un ton provocateur grâce à l'ajout de *hein* ?. Andrews (1989) illustre cette idée par le biais de l'exemple (31a). En ajoutant *hein* dans l'exemple (31a), le locuteur souligne qu'il s'agit de quelque chose qui est tout à fait évident. Coluche se moque, en quelque sorte, de l'intervieweur. Ce ton moqueur ou provocateur est absent dans l'exemple (31b), où *hein* a été omis. Là, il s'agit plutôt d'une observation neutre.

(31a) - Il est important Coluche que vous souhaitez plaire au plus grand nombre au maximum de gens?

-Ça c'est le principe de notre travail hein - on est artiste (. . .) COL (Andrews 1989 : 204)

(31b) - Ça c'est le principe de notre travail ó on est artiste.

Jusqu'ici, nous avons pu relever pas mal de fonctions de *hein* ?. Cependant, cette liste est loin d'être exhaustive. Dans sa thèse de doctorat, Noda (2011 : 77-84) énumère une quinzaine de fonctions de *hein*. La plupart d'entre elles renvoient à ce que nous avons déjà vu, comme la demande d'approbation et l'insistance sur un ordre, mais il y ajoute encore quelques autres fonctions. Certaines des fonctions qu'il mentionne se réfèrent à la fonction phatique, que nous avons mentionnée plus haut. Les fonctions que nous n'avons pas encore traitées sont celles de « faire référence à certains sujets », « souligner les structurations de l'énoncé et « insister sur certaines des paroles ». Nous les traiterons brièvement.

En énonçant *hein ?*, le locuteur peut faire référence à tout ce qu'il a dit dans cette conversation ou dans une autre situation conversationnelle (André 2006 : 351). De cette façon, il peut également faire référence à un non-dit, comme le précisent Darot & Lebre-Paytard (1983 : 91). *Hein ?* serait donc un moyen efficace d'introduire tout un monde d'idées dans la conversation.

L'efficacité de *hein ?* se montre aussi chez Gadet & Mazière (1986 : 62) et Fernandez (1994 : 216), qui supposent que *hein ?* peut servir à structurer le discours. De cette façon, il serait comparable à *bon*, *ben* et *je veux dire*, par exemple (Noda 2011 : 84). L'on s'imagine qu'un désir trop fort de structurer son discours en employant plein de *hein ?* puisse avoir l'effet contraire, et que cette « détestable habitude » (Doppagne 1966 : 187) agace l'interlocuteur.

La fonction « d'insister sur certaines des paroles » ne nécessite pas tant d'éclaircissement si elle nous indique seulement que *hein ?* est bien capable de mettre l'accent sur pratiquement tout type d'énoncé. *Hein ?* a donc de nouveau une fonction de renforcement.

Ce qui est intéressant, c'est que *hein ?* peut avoir des fonctions complètement différentes, voire opposées. Dans ce chapitre, nous avons choisi de diviser ces fonctions en des fonctions interrogatives et des fonctions exclamatives. Autrement dit, *hein ?* peut soit affaiblir soit renforcer la matrice qui le précède. Il peut, par exemple, transformer une assertion en une demande de confirmation ou d'assentiment (fonction affaiblissante) mais en même temps il peut transformer un conseil en un ordre (fonction de renforcement). Cette double fonction se voit également chez *oui ?* qui peut, selon les dictionnaires que nous avons consultés, aussi bien solliciter l'accord de l'interlocuteur que renforcer un ordre. Cependant, tous les *tags* que nous étudions pour ce mémoire ne semblent pas à première vue avoir cette double fonction. La littérature scientifique sur les *tags* nous mène à croire que *non ?* et *n'est-ce pas ?* servent principalement à demander confirmation ou assentiment. Ces *tags* ne possèdent donc pas une interprétation de renforcement, même si *non ?* pourrait donner à un énoncé un ton légèrement agressif (Andrews 1989 : 208).

Dans les chapitres suivants, nous examinerons nous-mêmes les différences entre *oui ?*, *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons montré quelles matrices sont compatibles avec quels *tags*. Dans le chapitre suivant, nous tenterons de tirer au clair pourquoi toutes les matrices ne se combinent pas avec tous les *tags*.

Nous partons de l'idée qu'il y a des différences intrinsèques entre les *tags* qui provoquent ces différences de compatibilité.

3. Analyse comparative des *tags*

Avant de nous concentrer sur l'analyse pragmatique des *tags*, nous rappelons au lecteur quels *tags* sont compatibles avec quelles matrices. Les données sont présentées dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3. Compatibilité des *tags*

Type de matrice	Exemple	Tag
Déclarative	Il va venir,	oui ? non ? n'est-ce pas ? hein ?
Exclamative	Qu'il fait beau,	*oui ? non ? n'est-ce pas ? hein ?
Impérative	Viens ici,	*oui ? *non ? *n'est-ce pas ? hein ?
Interrogative	Voulez-vous me laisser descendre,	oui ? *non ? *n'est-ce pas ? hein ?

Dans ce chapitre, nous viserons à mettre en lumière les différences pragmatiques entre *oui ?*, *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?*. Nous prendrons notre tableau de compatibilité comme point de départ. Par le biais de différents tests pragmatiques, nous démontrerons les différences entre les *tags*. Ces différences nous serviront à expliquer pourquoi tous les *tags* ne sont pas compatibles avec toutes les matrices.

3.1. La demande d'assentiment et la demande de confirmation

Dans le chapitre précédent, nous avons déjà mentionné la théorie de Kerbrat-Orecchioni (1991) concernant la demande d'assentiment, qui porte sur des faits évaluatifs, et la demande de confirmation, qui porte sur des faits objectifs. Sa théorie porte sur la double fonction de *hein ?*, mais nous aimerions étendre cette théorie aux autres *tags*. L'exemple (32a) vient de Kerbrat-Orecchioni elle-même, c'est nous qui avons inventé le contexte.

3.1.1. La demande d'assentiment

Soit le contexte suivant :

(32) **Contexte :**

A et B se promènent dans la rue. On est fin mai, le soleil brille et il y a une petite brise. A regarde le ciel et prononce la phrase (32a).

(a) Il fait beau, non ?

Dans la situation donnée, il s'agit d'une opinion personnelle du locuteur. Par le biais de *non ?*, il demande à son interlocuteur de partager son avis. *Non ?* aurait donc le sens de « je te demande si tu partages mon évaluation ». Ainsi, nous avons à faire à un cas classique de la demande d'assentiment. Nous supposons donc que *non ?* puisse remplir cette fonction. Maintenant que nous avons un exemple d'une situation où une demande d'assentiment est attendue, nous changerons le *tag* pour vérifier si le résultat est toujours logique.

(32b) Il fait beau, n'est-ce pas ?

(32c) Il fait beau, hein ?

(32d) ?? Il fait beau, oui ?

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons constaté que *n'est-ce pas ?* et *non ?* sont compatibles avec les mêmes matrices. Donc il n'est pas étonnant que *n'est-ce pas ?* soit bien à sa place dans ce contexte, comme l'avait déjà fait remarquer Noda (2011 : 102). La constatation que *hein ?* est un ajout logique dans cette situation correspond à la théorie originelle de Kerbrat-Orecchioni (1991). Cependant, le *tag oui ?* rend l'exemple étrange. Les exemples (32) nous mènent à supposer que *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* soient bien capables de solliciter l'assentiment d'un interlocuteur, tandis que *oui ?* ne l'est pas. Cela lui accorde un statut particulier, parce qu'il est le seul *tag* qui n'est pas capable de remplir cette fonction.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons constaté que *oui ?* était également le seul *tag* qui ne se combinait pas avec les matrices exclamatives. Cette similarité pourrait être due au hasard, mais nous présumons qu'il y a quand même un lien entre ces données. La demande d'assentiment a pour objectif de vérifier l'accord d'un interlocuteur sur une évaluation.

L'exclamative est la forme par excellence exprimant des évaluations :

- (33) Quelle belle robe !
- (34) Quelle magnifique journée !
- (35) Quelle agréable surprise !

Les deux constructions auraient donc cet aspect évaluatif en commun. Dans les exemples (33) à (35), il s'agit clairement d'exclamatives évaluatives, puisque nous y avons ajouté des adjectifs comme *magnifique*, qui sont évaluatifs. Logiquement, ces exemples ne se combinent pas avec *oui ?*, mais bel et bien avec *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?*, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre. Il faut donc se poser la question si *oui ?* peut se combiner avec des exclamatives non-évaluatives. Voilà pourquoi nous avons proposé, entre autres, l'exemple (36) à 7 locuteurs natifs. Ils l'ont tous rejeté.

(36) **Contexte:**

A et B viennent d'avoir un bébé. Ils avaient cru que ce serait un garçon, mais ils ont eu une fille. C leur rend visite et fait remarquer qu'ils étaient supposés avoir un garçon. A réagit :

?? Quelle surprise, oui ?

Il est évident que cet exemple ne peut pas défendre une théorie entière, mais il suggère en tout cas qu'il y a quelque chose dans le *tag oui ?* qui l'empêche de se combiner avec des énoncés de nature évaluative. Nous reviendrons sur les spécificités de *oui ?* dans 3.2.

3.1.2. La demande de confirmation

L'exemple que nous avons proposé dans le paragraphe précédent, pour illustrer la demande d'assentiment, peut être changé pour illustrer la demande de confirmation, qui porte donc sur des faits objectifs. Considérons l'exemple ci-dessous.

(37) **Contexte:**

On est début octobre. A et B sont en train de feuilleter un guide pour réserver un voyage de dernière minute. A tombe sur un voyage tout compris en Turquie. Il le signale à B et prononce la phrase dans (37a).

(a) Il fait beau là en automne, non ?

Dans la situation décrite ci-dessus, il est question d'une demande de confirmation. Le locuteur demande à son interlocuteur s'il fait beau, c'est une question informative où il n'a pas accès à cette information lui-même et il s'attend à ce que son interlocuteur y ait accès. Dans ce cas-ci, *non ?* est acceptable. Il semble donc que *non ?* est capable de fonctionner comme une demande d'assentiment ainsi que d'une demande de confirmation. A présent, la question se pose de savoir si *n'est-ce pas ?* et *hein ?* ont également cette double fonction, et si *oui ?* peut remplir cette fonction interrogative.

(37b) Il fait beau là en automne, n'est-ce pas ?

(37c) Il fait beau là en automne, hein ?

(37d) ?? Il fait beau là en automne, oui ?

Les exemples (37a) à (37d) nous mènent à supposer que *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* peuvent fonctionner aussi bien comme demande de confirmation que comme demande d'assentiment. A nouveau, *oui ?* n'est pas approprié dans ces contextes. Il semble donc que *oui ?* soit le seul *tag* qui n'exprime ni une demande d'assentiment ni une demande de confirmation. Cela donne à réfléchir.

Quand nous revenons à notre tableau de compatibilité (tableau 3), nous trouvons l'exemple *Il va venir, oui ?*, qui est bien acceptable. Si cet exemple semble être une demande de confirmation, nous supposons qu'il ne l'est pas, puisque nous venons de constater que *oui ?* ne fonctionne pas ainsi. La question, c'est donc de savoir ce que *oui ?* peut faire, s'il ne peut ni solliciter l'assentiment, ni la confirmation d'un interlocuteur. Nous le tirerons au clair dans le paragraphe suivant.

3.2. *Oui ?* : le *tag* de domination

Une recherche dans le corpus *Frantext* nous apprend que *oui ?* se manifeste dans différents contextes. Nous proposons de les diviser en trois catégories, à savoir :

- les constructions exhortatives-impératives
- les questions présuppositionnelles
- les constructions rhétoriques agressives

Un premier coup d'œil à ces trois catégories suffit pour savoir que ce *tag* se comporte différemment des autres *tags* que nous discutons. Là où *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* se sont montrés interrogatifs jusqu'ici, *oui ?* ne fait pas preuve d'une telle attitude. L'interrogation dans *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* signale que le locuteur demande de l'information à son interlocuteur. En d'autres termes, l'autorité épistémique pour la réponse réside chez l'interlocuteur.

Oui ? semble se trouver de l'autre côté du spectre. Nous formulons l'hypothèse que l'usage de ce tag permet au locuteur de se placer au-dessus de son interlocuteur. Voilà pourquoi nous avons rebaptisé *oui ?* le « *tag* de domination. » Dans les sections qui suivent, nous discuterons des trois catégories que nous venons de mentionner. Nous présenterons des exemples où *oui ?* est approprié. Ensuite, nous remplacerons ce *tag* par *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* pour en analyser l'effet sur l'interprétation.

3.2.1. Les constructions exhortatives-impératives

Quand un locuteur pose la question « Tu viens ? », il ne s'attend pas à une réponse positive ou négative. Malgré la forme et la prosodie de la phrase, qui sont celles d'une interrogative, il ne s'agit pas d'une question informative. Nous avons à faire à une construction exhortative, qui suscite en général une action et non seulement une réaction verbale. Autrement dit, « Tu viens ? » signale que le locuteur s'attend à ce que son interlocuteur se lève et qu'il vienne avec lui. Considérons l'exemple ci-dessous, pour voir ce qui se passe quand un *tag* est ajouté à une telle construction.

(38) **Contexte:**

A et B vont assister à un spectacle qui commence à 20h00. Il est déjà 19h45. A est toute prête, elle a déjà mis son manteau, tandis que B est toujours en train de nouer sa cravate. A devient impatiente et elle dit :

- (a) Tu viens, oui ?

Si A et B avaient eu encore beaucoup de temps et qu'ils s'étaient préparés en toute tranquillité, A aurait pu demander : *Tu viens ?* Cette question a l'air relativement gentille tout en encourageant B de venir. Là, la hiérarchie entre le locuteur et l'interlocuteur n'est pas très prononcée : le ton n'est pas impératif, il s'agit plutôt d'une demande. Ce ton change quand *oui ?* est ajouté à l'énoncé. *Tu viens, oui ?* semble exprimer l'impatience et l'énervement. Vu que A a peur d'arriver en retard, *Tu viens ?* n'aurait pas l'effet désiré, à savoir que B vienne tout de suite. Nous supposons que l'intention de A, c'est de transformer sa demande en un ordre. L'expression d'impatience est une manifestation de domination : A se croit dans une position où elle a le droit de commander B. *Oui ?* établit donc une nette hiérarchie entre le locuteur et l'interlocuteur.

Tous les *tags* ne sont pas capables de provoquer le même effet. Considérons les exemples (38b) à (38d).

(38b) ?? Tu viens, hein ?

(38c) ?? Tu viens, non ?

(38d) ?? Tu viens, n'est-ce pas ?

Si tous les exemples (38) sont grammaticaux, ils ne sont pas appropriés dans le contexte donné. Dans les exemples (38b) à (38d), *hein ?*, *non ?* et *n'est-ce pas ?* expriment des demandes de confirmation, comme nous les avons vues dans le paragraphe précédent. Autrement dit, le locuteur demande si c'est en effet vrai que son interlocuteur va venir. Dans cette situation, une telle question serait étrange, vu que A et B sont tous les deux parfaitement au courant du fait qu'ils vont partir et alors, c'est sûr que B va venir. De cette façon, la construction exhortative perd sa force et devient vraiment interrogative. Apparemment, ces *tags* ne sont pas capables de renforcer la construction exhortative, seulement de l'affaiblir.

Étudions le même problème dans un autre contexte.

(39) **Contexte:**

Une mère réprimande son enfant, qui a fait des bêtises. L'enfant ne semble pas très impressionné par ce que lui dit sa mère. Celle-ci s'en rend compte, devient plus fâchée et dit :

(a) Tu vas m'écouter, oui ?

La question que pose la mère n'est pas une question informative. Elle ne veut pas vraiment savoir si son enfant l'écoute, elle veut tout simplement souligner l'importance de l'écouter. De nouveau, les caractéristiques formelles de cet énoncé suggèrent qu'il s'agisse d'une question, mais en fait, son interprétation pragmatique est plutôt celle d'une impérative. *Oui ?* semble ajouter un ton d'énervement à la phrase « Tu vas m'écouter ? ». Le fait qu'un locuteur ose se montrer énervé envers un interlocuteur fait preuve d'une attitude dominante. Dans ce cas-ci, la mère se positionne donc au-dessus de son enfant. Elle insiste sur son autorité comme mère. Nous supposons que c'est *oui ?* qui entraîne ce changement d'attitude. A présent, nous remplaçons *oui ?* par les autres *tags* pour voir si le résultat est toujours logique.

(39b) ?? Tu vas m'écouter, hein ?

(39c) ?? Tu vas m'écouter, non ?

(39d) ?? Tu vas m'écouter, n'est-ce pas ?

Les exemples (39b) à (39d) nous montrent la même chose que les exemples (38). *Hein ? non ?* et *n'est-ce pas ?* semblent bizarres dans ce contexte, puisqu'ils donnent l'impression d'une demande de confirmation. A partir des exemples (38) et (39), nous supposons que *hein ?*, *non ?* et *n'est-ce pas ?* ne servent donc pas à modifier la force illocutoire vers un niveau moins interrogatif et plus impératif. Jusqu'ici, nous avons constaté que l'ajout de ces *tags* résulte en une question, soit une question orientée, mais qui est toujours interrogative.

Dans cette section, nous avons vu que les questions qui ont une interprétation exhortative peuvent recevoir un ton impératif par le biais de *oui ?*. Ce qui se passe, c'est que le *tag oui ?* exprime l'énervement ou l'impatience du locuteur. En exprimant ces sentiments négatifs insistants, le locuteur se montre dominant par rapport à son interlocuteur. En d'autres mots, il communique à son interlocuteur qu'il croit avoir le droit d'exprimer de tels sentiments négatifs. Alors, nous avons vu une première illustration de la domination transmise par le *tag oui ?*. Les autres *tags* n'ont pas cet effet. *Oui ?* n'offre pas la possibilité à l'interlocuteur de réagir, il s'agit d'un ordre pur et simple. Dans la catégorie suivante, le locuteur limite également la liberté de son interlocuteur, mais d'une autre manière : c'est le domaine de la question présuppositionnelle.

3.2.2. La question présuppositionnelle

Par une question présuppositionnelle, nous entendons un énoncé qui possède les caractéristiques formelles et prosodiques d'une question, mais qui n'est pas ouverte à toute réponse. C'est-à-dire, en prononçant cette question, le locuteur sous-entend qu'une réponse positive est attendue, et qu'une réponse négative ne sera en principe pas acceptée. On pourrait donc dire qu'il s'agit d'une question faussement interrogative, puisque le locuteur ne laisse pas la possibilité à son interlocuteur de choisir sa réponse. Il s'agirait donc d'un moyen rhétorique, mais non pas d'une question rhétorique selon la définition. Bien qu'une réponse négative soit en principe inacceptable, elle n'est pas impossible si elle est munie d'une bonne explication et/ou des excuses. Cela oppose la question présuppositionnelle à la question rhétorique, à laquelle une réponse, quelle que sa forme, n'est pas attendue. Étudions quelques exemples de questions présuppositionnelles avec *oui ?*, et comparons-les à des questions avec les autres *tags*.

(40) **Contexte:**

A, un garçon de 10 ans, héberge un de ses amis. Quand on sonne, la mère de A dit :

(a) Tu as bien rangé ta chambre, oui ?

Imaginons que A réponde « non » à cette question de sa mère. Elle serait très fâchée. En fait, la mère de A ne pose pas la question (40a) parce qu'elle est curieuse de connaître la réponse. La seule réponse qui la satisfasse, c'est « oui », donc c'est la réponse à laquelle elle s'attend. Ce n'est donc guère une question qu'elle pose, c'est plutôt une manière d'exprimer sa présupposition. Elle aurait également pu dire : « Je suppose que tu as bien rangé ta chambre. » L'ajout de *oui ?* empêche donc en quelque sorte l'interlocuteur de choisir sa réponse. Ainsi, le locuteur montre sa domination par rapport à son interlocuteur.

Nous avons déjà constaté que *oui ?* était un *tag* particulier, dans le sens où il remplit d'autres fonctions que les autres *tags*. A présent, nous aimerions savoir si ces autres *tags* sont également appropriés dans cette situation.

(40b) Tu as bien rangé ta chambre, hein ?

(40c) Tu as bien rangé ta chambre, *n'est-ce pas* ?⁷

(40d) ?? Tu as bien rangé ta chambre, non ?

Il s'avère que *hein ?* peut s'employer dans la même situation. Dans ce contexte, *hein ?* n'exprime aucun doute, ce *tag* se comporte comme *oui ?* : il exprime la présupposition que A ait rangé sa chambre. Nous supposons qu'il en va de même pour *n'est-ce pas ?*. *Non ?* ne s'emploie pas aussi facilement dans le contexte donné. Dans ce cas-ci, il semble que ce *tag* exprime plus de doute que les autres *tags*. Cette propriété le rend inapproprié au contexte, vu que nous avons affaire à une mère qui n'a pas l'intention de communiquer un sentiment de doute. Ici, *non ?* se comporterait comme une demande de confirmation typique : elle est ouverte à toute réponse, positive ou négative, tout en étant orientée vers une réponse positive. Vu que la mère dans ce contexte n'accepte qu'une réponse positive, elle n'emploierait pas *non ?*.

L'exemple présenté ci-dessus illustre la manière dont *oui ?* restreint la liberté d'un interlocuteur de choisir sa réponse. Quand ce *tag* est employé, l'interlocuteur sait tout de suite qu'une réponse positive est attendue de sa part. Une telle attitude adoptée par le locuteur pourrait être perçue comme dominante. De nouveau, nous pouvons donc constater que *oui ?* sert à communiquer la domination du locuteur.

3.2.3. La question rhétorique agressive

Il est évident que l'agression d'un énoncé ne se montre pas que par les mots utilisés par un locuteur. C'est surtout le ton employé qui transmet ses intentions. Néanmoins, nous avons formulé l'hypothèse que l'emploi de *oui ?* comme *tag* peut transmettre une certaine agression. Il s'agit ici d'un type de question que nous n'avons pas encore vu : ce que nous appelons la question rhétorique agressive. Là où l'exhortative incitait à une action et la question présuppositionnelle demandait une réponse positive, la question rhétorique agressive ne demande ni l'une ni l'autre. Ce n'est qu'une expression de frustration, cachée dans une interrogative. Le fait que cette question ne demande aucune réponse n'est pas la seule différence avec les autres types de *oui ?* déjà examinés. Nous rappelons au lecteur que l'exhortative ainsi que la question présuppositionnelle ont pour forme de base une phrase interrogative.

⁷ Bien que *n'est-ce pas ?* soit acceptable dans ce contexte, il peut avoir l'air étrange. Nous supposons que c'est le registre soutenu auquel *n'est-ce pas ?* appartient qui joue. Si les membres d'une famille s'approchent de manière formelle, *n'est-ce pas ?* s'emploie. Si cette formalité est absente, *n'est-ce pas ?* ne s'emploie pas facilement.

C'est-à-dire qu'elles ont les caractéristiques formelles d'une question, même sans *oui ?*. La question rhétorique agressive, par contre, a une autre matrice comme point de départ. Il s'agit d'une phrase déclarative tournée en question rhétorique. Etudions-en un exemple pour concrétiser cette caractérisation.

(41) **Contexte:**

A est en train de faire des remarques négatives sur un certain groupe de la société. B fait remarquer qu'il pourrait s'exprimer de manière plus nuancée. A répond :

(a) J'ai le droit de m'exprimer, oui ?

Il est évident que la question que pose A ne nécessite pas de réponse. A et B savent tous les deux que A a le droit de s'exprimer, donc nous supposons que ce n'est pas l'intention de A de poser une question là-dessus. Il s'agit d'une question qui ne doit pas être interprétée comme telle, c'est plutôt l'expression d'un sentiment de frustration qui pourrait être perçue comme agressive. En exprimant cette agressivité, A fait entendre qu'il se positionne au-dessus de B. Il semble que A ait l'intention de dominer B. De nouveau, la domination transmise par le tag *oui ?* est perceptible dans le sens. Au lieu de cacher ses sentiments agressifs dans une question rhétorique, A aurait pu opter pour (42). Là, l'emploi de *quand même* exprime une certaine contradiction. En prononçant (42), A s'opposerait donc clairement à ce qui avait été dit. Le point d'exclamation à la fin semble indiquer qu'il s'agit d'un énoncé qui se prononce avec une certaine force.

(42) J'ai quand même le droit de m'exprimer !

Nous examinons maintenant si *non ?*, *hein ?* et *n'est-ce pas ?* sont capables de transformer la phrase de la même manière que *oui ?*.

(41b) J'ai le droit de m'exprimer, non ?

(41c) J'ai le droit de m'exprimer, hein ?

(41d) ?? J'ai le droit de m'exprimer, n'est-ce pas ?

Les exemples ci-dessus nous montrent quelque chose que nous n'avions pas vu jusqu'ici : *oui ?*, *non ?* et *hein ?* sont appropriés dans ce contexte, tandis que *n'est-ce pas ?* ne l'est pas. Dans la situation donnée, A est énervé parce qu'il a l'impression que B l'empêche de dire ce qu'il veut. *N'est-ce pas ?* n'est pas capable de transmettre cet énervement. On pourrait dire

que *n'est-ce pas ?* est plus neutre que *hein ?* et *oui ?*. Il ne peut que demander confirmation ou assentiment à un interlocuteur, sans qu'il y ait de sentiments cachés derrière.

Autrement dit, *n'est-ce pas* est explicitement non-agressif ou conciliateur, et ne sert qu'à demander la confirmation/l'assentiment ou à exprimer une présupposition. Nous estimons que *n'est-ce pas* ne possède plus d'autres fonctions. C'est pourquoi nous avons décidé de ne pas consacrer un paragraphe entier à ce tag ; sauf quelques comparaisons à d'autres tags, il ne sera plus évoqué dans ce mémoire.

Non ? et *hein ?* ne sont pas aussi neutres que *n'est-ce pas ?*. Nous supposons que *non ?* peut exprimer une certaine indignation dans ce contexte : A a le sentiment que sa liberté d'expression lui est enlevée. Nous avons l'impression que l'emploi de *non ?* est moins agressif que celui de *oui ?*, parce que *non ?* laisse entendre un certain degré de doute, tandis que ce doute est totalement absent chez *oui ?*. En employant le tag *oui ?*, le locuteur ne laisse pas la possibilité à son interlocuteur de répondre. La rhétoricité agressive pourrait servir à humilier l'interlocuteur. De nouveau, nous percevons une domination exprimée par *oui ?*. Pour ce qui est de *hein ?*, nous supposons qu'il n'exprime pas de doute. Dans ce cas-ci, il s'agit plutôt d'une remarque : A fait remarquer qu'il a bel et bien le droit de s'exprimer, mais il ne se montre pas particulièrement agressif. En imaginant l'exemple avec *hein ?*, nous verrions un A qui hausse les épaules ; comme s'il constatait un fait incontestable. Il se peut que l'intonation joue un rôle aussi. Nous reviendrons sur ce point dans le paragraphe suivant.

Dans ce paragraphe, nous nous sommes occupée du tag *oui ?*, que nous avons rebaptisé « le tag de domination », parce qu'il signale que le locuteur se positionne au-dessus de son interlocuteur. Nous avons distingué trois manifestations de cette action : l'exhortative-impérative, où l'ajout de *oui ?* transforme la construction exhortative en une injonction ; la question présuppositionnelle, où le locuteur n'accepte en principe qu'une réponse positive, et la question rhétorique agressive, à laquelle une réponse n'est pas attendue, puisqu'il ne s'agit que d'une expression de frustration ou d'agression. Dans ces trois types de *oui ?* que nous avons traités, il n'y a guère question d'interrogation : seule la question présuppositionnelle nécessite une réponse, mais elle est en principe positive. *Oui ?* restreint la liberté de l'interlocuteur dans le sens où celui-ci n'a plus la possibilité de répondre (exhortative-impérative ; question rhétorique agressive) ou de choisir sa réponse (question présuppositionnelle). Il semble donc que *oui ?* ne doive pas être rangé parmi les tags interrogatifs. Il serait d'un autre type que *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?*.

3.3. Une question de polarité

Dans le paragraphe précédent, nous avons constaté que *oui ?* se comporte différemment des autres *tags*. Il pourrait être question d'une différence lexicale, ou du hasard, mais nous pensons qu'il y a autre chose qui joue. Les phrases avec *oui ?* que nous avons étudiées, étaient toutes de polarité constante positive, c'est-à-dire, la matrice et le *tag* étaient affirmatifs. Les phrases avec *non ?* que nous avons étudiées, étaient de polarité inversée : la matrice était positive, tandis que le *tag* était négatif. Il se peut que la polarité joue un rôle dans l'interprétation des questions-reprise. Cette supposition rappelle les analyses de Borillo (1978 ; 1982) auxquelles nous nous sommes référée dans 1.1. Selon elle, la polarité inversée est indispensable à la question-reprise.

Comme Borillo affirme que la question-reprise est toujours une demande de confirmation, nous nous attendons à ce que cette polarité inversée entraîne cette fonction. Cela correspond à nos observations jusqu'ici, puisque *oui ?* n'était capable ni de demander confirmation ni de demander assentiment, tandis que ces fonctions pouvaient être facilement remplies par les autres *tags*.

Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons traité le *tag si ?* à côté du *tag oui ?*, puisque les deux seraient simplement des réalisations différentes du même mot. Or, il existe une différence entre ces *tags* : *oui ?* suit des matrices affirmatives, tandis que *si ?* suit des matrices négatives. Pour *oui ?*, il est question de polarité constante, alors que pour *si ?* il est question de polarité inversée. Si les idées de Borillo (1978 ; 1982) sont correctes, nous trouverons que *oui ?* et *si ?* ne sont pas équivalents grâce à cette différence de polarité. Il en va de même pour *P, non ?* et *Pneg, non ?*, qui présentent la même différence. Dans ce paragraphe, nous nous plongerons dans la notion de polarité et ses conséquences pour l'interprétation des questions-reprise.

3.3.1. *Oui ?* vs. *si ?*

Pour vérifier si *oui ?* et *si ?* sont équivalents du point de vue pragmatique, nous utiliserons les mêmes tests que nous avons employés pour connaître les propriétés de *oui ?* : il faut tester si *si ?* peut fonctionner comme demande d'assentiment ou de confirmation, et s'il peut exprimer une attitude dominante, comme *oui ?*. En même temps, nous devons modifier les matrices en y ajoutant la négation, puisque *si ?* ne s'ajoute qu'après des matrices négatives.

Là où c'est possible, nous utiliserons les mêmes exemples que dans les paragraphes 3.1 et 3.2. Pour les autres cas, nous présenterons de nouveaux exemples.

Prenons d'abord l'exemple des deux personnes qui se promènent dans la rue et qui discutent du temps. Nous rappelons au lecteur que *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* fonctionnent bien dans ce contexte, qui présente une demande d'assentiment. *Oui ?* n'est pas compatible avec cette matrice. Si *oui ?* et *si ?* sont parfaitement équivalents, nous nous attendons à ce que l'ajout de *si ?* n'aboutisse pas à une phrase acceptable.

(43a) Il fait beau, non ?

(43b) ?? Il ne fait pas beau, si ?

Effectivement, l'ajout de *si ?* ne produit pas une phrase acceptable dans ce contexte. Il se peut donc que *si ?* se comporte de la même façon que *oui ?*, c'est-à-dire que ce *tag* ne fonctionne ni dans une demande d'assentiment, ni dans une demande de confirmation. Dans la situation où les interlocuteurs discutent du temps d'un endroit lointain, il s'agit d'informations objectives qui doivent être confirmées. *Oui ?* ne s'emploie pas dans un tel contexte. Nous nous attendons à ce que ce soit aussi le cas pour *si ?*.

(44a) ?? Il fait beau là en automne, oui ?

(44b) Il ne fait pas beau là en automne, si ?

Contrairement à *oui ?*, *si ?* marche bien dans ce contexte. Ce *tag* est donc bel et bien capable d'exprimer une demande de confirmation, même s'il ne peut pas exprimer une demande d'assentiment. Nous avons donc déjà trouvé un aspect qui permet de distinguer *si ?* de *oui ?*.

Jusqu'ici, nous avons comparé *oui ?* et *si ?* dans le domaine interrogatif. Cependant, nous avons constaté que *oui ?* possède une autre fonction, à savoir la fonction de domination. En employant *oui ?*, un locuteur fait entendre qu'il se positionne au-dessus de son interlocuteur. Nous avons illustré cette fonction de *oui ?* dans trois catégories différentes. Pour faire une comparaison avec *si ?*, nous avons choisi celle de l'exhortative-impérative, puisque la hiérarchie entre locuteur et interlocuteur est la plus prononcée dans cette catégorie. C'est-à-dire, l'exhortative suivie de *oui ?* possède un ton impératif. Ce ton souligne la domination du locuteur par rapport à l'interlocuteur. Pour cette catégorie de *oui ?*, la domination est plus clairement présente que pour la question présuppositionnelle et la question rhétorique agressive. Néanmoins, la catégorie de l'exhortative-impérative pose également des problèmes.

Comme *si ?* ne fonctionne qu'après des matrices négatives, nous aurions aimé rendre négatifs les exemples déjà discutés. Malheureusement, ces exemples n'auront aucun sens dans la même situation si nous les transformons en négatives, ce dont témoignent les exemples (45) et (46).

(45) ?? Tu ne viens pas, si ?

(46) ?? Tu ne m'écoutes pas, si ?

Voilà pourquoi nous proposerons de nouveaux exemples pour comparer *oui ?* à *si ?* dans un contexte exhortatif. Dans ce qui suit, nous donnerons d'abord un exemple dans lequel *si ?* est employé. Dans l'analyse, nous comparerons *si ?* à *oui ?*. Ensuite, nous présenterons un exemple de *oui ?*, que nous changeons en *si ?* dans l'analyse, pour montrer la différence entre les deux *tags*.

(47) **Contexte:**

A et B sont à une fête. Bien avant la fin de la fête, ils veulent rentrer. Alors qu'ils mettent leurs manteaux, l'hôtesse les surprend et dit :

(a) Vous n'allez pas partir, si ?

L'hôtesse est clairement surprise de trouver ses invités dans cette situation. Elle ne semble pas pouvoir s'imaginer qu'ils veuillent partir avant la fin de la fête, et elle pose donc la question dans (47a) pour vérifier si c'est le cas. Il s'agit d'une question orientée : l'hôtesse s'attend à une réponse négative, comme : « Non, on va juste prendre l'air ». La question que pose l'hôtesse reçoit toujours une interprétation interrogative, même après l'ajout de *si ?*. Ainsi, (47a) est comparable à (47b), où il s'agit d'une demande de confirmation.

(47b) Vous n'allez pas partir, n'est-ce pas ?

L'hôtesse aurait pu dire quelque chose d'autre. Imaginons qu'elle prononce (44).

(48) Vous allez rester jusqu'à la fin, oui ?

L'interprétation de (48) est complètement différente de celles de (47a) et (47b). A cause de *oui ?*, (48) reçoit une interprétation impérative. Si l'hôtesse avait dit cela, les invités l'auraient interprété comme une attaque contre leur autonomie, ce qui aurait pu mener à une conduite docile de leur part ou à un conflit entre eux et l'hôtesse. Autrement dit, l'attitude du locuteur exprimée par *oui ?* peut être perçue comme dominante.

Cette domination est absente pour *si ?*, où il s'agit bel et bien d'une question posée par le locuteur et non pas d'un ordre. Ainsi, l'exemple (47a) ne présenterait pas le risque d'un conflit. Il semble donc que *oui ?* et *si ?* ne soient pas équivalents : si *oui ?* entraîne une interprétation impérative, *si ?* ne le fait pas. Etudions un exemple avec *oui ?* pour voir ce qui se passe quand nous le changeons en une phrase avec *si ?*.

(49) **Contexte:**

A est pris en otage par B. Ils entendent des bruits dehors. B se lève pour aller voir ce qui se passe, mais avant de se retourner, il dit :

(a) Tu restes là, oui ?

Comme nous l'avons vu précédemment, *oui ?* sert à souligner l'ordre du locuteur, qui est exprimé sous forme interrogative. Au lieu de « Tu restes là », B aurait pu dire « Tu ne bouges pas ». Ainsi, nous devrions changer *oui ?* en *si ?*, puisqu'il s'agit d'une matrice négative.

(49b) ?? Tu ne bouges pas, si ?

Pourtant, cet exemple n'a aucun sens dans cette situation. *Si ?* ne renforce pas la matrice qui le précède, il ne la rend pas plus insistante. Au contraire : l'ajout de *si ?* fait de cette phrase une demande de confirmation, ce qui serait étrange dans cette situation. C'est comme si le locuteur demandait à son interlocuteur : « C'est vrai que tu ne bouges pas ? ». Cet énoncé serait curieux pour deux raisons. Premièrement, le locuteur a pour objectif de rendre son énoncé plus insistant : il ne veut pas que A bouge. *Si ?* aurait l'effet inverse : il change la phrase originelle « Tu ne bouges pas » en une question. Ainsi, B n'aurait pas du tout réussi à souligner l'ordre qu'il voulait exprimer, il aurait seulement posé une demande de confirmation. Deuxièmement, le locuteur demanderait la confirmation de son interlocuteur sur quelque chose qu'il pourrait juger aussi bien lui-même. Il regarde son interlocuteur, donc il sait bel et bien si celui-ci bouge ou non.

Les exemples discutés ci-dessus nous mènent à croire que *si ?* se comporte différemment des autres tags. C'est-à-dire, il a un trait en commun avec *oui ?*, mais il a également des similarités avec *n'est-ce pas ?*. Dans le tableau 4 ci-dessous nous comparons les fonctions que peut remplir *si ?* à celles que peuvent remplir *oui ?* et *n'est-ce pas ?*. Il s'avère que *si ?* n'a qu'une fonction, à savoir demander confirmation. *N'est-ce pas ?* est également capable de remplir cette fonction, mais *oui ?* ne l'est pas.

Si ? a encore un autre aspect en commun avec *nøest-ce pas ?*: les deux *tags* ne peuvent pas souligner la hiérarchie entre locuteur et interlocuteur, ce que *oui ?* peut bel et bien faire. En revanche, *si ?* ne peut pas exprimer une demande d'assentiment, contrairement à *nøest-ce pas ?*. De cette manière, *si ?* se comporte de la même façon que *oui ?*. En résumé, *si ?* est un tag qui fonctionne seulement comme une demande de confirmation (négative), et il ne peut pas être considéré comme l'équivalent du tag *oui ?*.

Tableau 4. Fonctions remplies par *si ?*, *oui ?* et *nøest-ce pas ?*

	Si ?	Oui ?	Nøest-ce pas ?
Fonction			
Demande d'assentiment	-	-	+
Demande de confirmation	+	-	+
Souligner la hiérarchie entre locuteur et interlocuteur	-	+	-

3.3.2. *P, non ?* vs. *Pneg, non ?*

Dans la section précédente, nous avons constaté que *oui ?* et *si ?* n'étaient pas équivalents du point de vue pragmatique. Nous avons démontré que Borillo (1978 ; 1982) avait raison en ce qui concerne la différence entre *oui ?* et *si ?* dans les constructions exhortatives. C'est-à-dire, *oui ?* entraîne une interprétation impérative, tandis que *si ?* entraîne une interprétation interrogative. Autrement dit, la polarité inversée avec *si ?* constitue une demande de confirmation, alors que la polarité constante avec *oui ?* représente une injonction dans le cas d'une construction exhortative.

Nous pensons que ces différences se rapportent à une différence de polarité. C'est pourquoi nous aimerions savoir s'il existe également des différences interprétatives entre *P, non ?* et *Pneg, non ?*, puisque là aussi il est question d'une différence entre polarité inversée et polarité constante. Jusqu'ici, nous avons prêté attention à *non ?* précédé par des matrices affirmatives, et non pas par des matrices négatives. Au début de ce mémoire, nous avons évoqué cette possibilité, mais nous n'y sommes plus revenue. Nous regarderons cette structure de plus près dans ce paragraphe.

En cherchant des exemples du type *Pneg, non ?* dans le corpus *Frantext*, nous avons trouvé des occurrences du type illustré dans (50) à (53).

- (50) Ça va pas, non ? (Jonquet 1998 : 351)
 (51) Tøes pas fou, non ? (Cauvin 1976 : 151)
 (52) Je ne pouvais pas refuser, non ? (Bazin 1972 : 207)
 (53) Quøest-ce que tu veux, on va pas les massacrer, non ? (Clavel 1963 : 234)

Dans les chapitres précédents, nous avons vu que *non ?* peut servir de demande de confirmation et comme demande d'assentiment s'il est précédé d'une matrice affirmative. Même sans contexte, l'exemple (51) semble être ni l'une ni l'autre ; on ne demande pas sincèrement à un interlocuteur s'il est fou ou non. Mettons cet exemple en contexte pour voir de quel type d'énoncé il s'agit.

(54) **Contexte:**

A et B sont dans le train. Ils s'ennuient.

- (a) A : Et si on tirait le signal d'alarme ?
 B : Tøes pas fou, non ?

Dans la situation proposée, l'énoncé de B a l'air d'une question. Cependant, son interprétation est différente. B ne s'attend pas à une réponse comme *Non, je ne suis pas fou* ou *Si, je suis fou*. Il s'agit donc d'une question rhétorique. Ce que B veut dire, c'est en fait «Je sais que tu n'øes pas fou, donc ne tire pas l'alarme !» Pourtant, si nous changions le tag en *si ?*, nous obtiendrions une demande de confirmation, comme dans (54b).

- (54b) B : ?? Tøes pas fou, si ?⁸

L'exemple (54b) serait étrange dans ce contexte, et potentiellement dans tout contexte. *Si ?* représente une demande de confirmation sincère, une question informative, sans qu'il y ait de sentiments d'énervement cachés derrière. Dans la situation que nous venons de proposer, c'est-à-dire avec *non ?*, B exprime son énervement par rapport à la suggestion de A, mais il n'a pas l'intention de solliciter sa confirmation. Dans ce contexte, la fonction de *non ?* est donc plutôt exclamative qu'interrogative. Nous supposons que cette fonction se montre également dans l'intonation, mais il serait nécessaire de faire plus de recherches là-dessus.

⁸ Certes, sur un ton sarcastique, cet exemple aurait bien marché. La même chose est vraie pour les exemples (54d), (55b) et (55d). Néanmoins, nous laisserons le sarcasme hors considération dans ce mémoire.

L'intonation joue un rôle important dans la distinction entre deux variantes de *P, non ?* que nous aimerions illustrer. Dans la situation dans le train, B aurait pu réagir par *Tøes fou, non ?*, à condition que son intonation descende. Son intonation descendante aurait montré qu'il ne s'agissait pas d'une interrogative, mais plutôt d'une exclamative. En prononçant (54c), B exprime sa stupéfaction sur le fait que A soit fou, il ne pose pas de question là-dessus. Cette phrase avec une intonation montante, comme nous la présentons dans (54d), n'aurait eu aucun sens ici. Une intonation montante signale un certain degré de doute. Ce doute est absent dans ce contexte, et par conséquent (54d) serait une réplique étrange. En fait, (54d) serait aussi étrange que (54b) : les deux sont des demandes de confirmation, qui n'ont pas de sens à cause du sujet traité, à savoir la question si quelqu'un est fou ou non.

(54c) B : Tøes fou, non ?

L%

(54d) B : ?? Tøes fou, non ?

H%

Le même problème se présente dans la situation suivante.

(55) **Contexte:**

A et B sont dans la rue ensemble. En fait, A préférerait continuer sa route seul. Il a essayé de le dire gentiment à B, mais celui-ci est toujours là.

(a) A : Je t'ai déjà dit de foutre le camp ! (Prévert 1977 : 178)

B : Tu pourrais pas parler poliment, non ? (Prévert 1977 : 178 : modifié)⁹

De nouveau, la question que pose B ne doit pas être interprétée comme une question au sens propre ; B n'attend pas de réponse. L'énoncé de B semble être une expression d'indignation de sa part et rien de plus. Quoiqu'il en soit, B sait bel et bien que A est capable de parler poliment, donc il ne pose pas de question là-dessus. S'il avait voulu le faire, il aurait prononcé (55b), qui exprime une vraie demande de confirmation.

(55b) ?? Tu pourrais pas parler poliment, si ?

⁹ Dans l'ouvrage original, Prévert a écrit : « Tu peux pas parler poliment, non ? ». Nous avons légèrement modifié la phrase pour mieux coller avec les exemples qui suivent.

Ceci dit, considérons encore le cas de *P, non ?*. Nous supposons que ce n'est pas l'intention de B de poser des questions sérieuses sur la capacité de A de parler poliment. En gardant cela en tête, nous dirions que (55c) est tout à fait approprié au contexte, tandis que (55d) ne l'est pas. Nous aimerions proposer que l'intonation montante transmet un message interrogatif, tandis qu'une intonation descendante transmet un message exclamatif dans ce contexte. Il est évident que ces suppositions doivent être confirmées par des recherches intonatives ultérieures que nous ne pourrions pas mener à bien dans le contexte de ce mémoire.

(55c) Tu pourrais parler poliment, non ?

L%

(55d) ?? Tu pourrais parler poliment, non ?

H%

Cette section avait pour objectif de présenter les différences entre *P, non ?* et *Pneg, non ?*. En essayant de les trouver, nous avons rencontré une nouvelle fonction de *P, non ?*, à part celles de demander confirmation et de demander assentiment. Nous avons avancé que *P, non ?* est également capable de transmettre un sentiment d'indignation ou d'énervement, mais qu'il ne se montre que par une intonation descendante sur le *tag*. Si *P, non ?* a une intonation montante, cet énoncé doit être interprété comme une interrogative, et donc comme une demande de confirmation ou d'assentiment. Nous examinerons les deux côtés de *P, non ?* en plus de détail dans la section suivante.

Pour ce qui est de l'interprétation de *Pneg, non ?*, nous avons observé qu'elle est rhétorique : répondre à une telle question irait à l'encontre des conventions conversationnelles. En nous basant sur les exemples discutés, nous supposons que *non ?* n'exprime aucun doute par rapport à sa matrice négative. Le doute, c'est le domaine des questions-reprise de polarité inversée : les matrices positives avec *non ?* (intonation montante) et les matrices négatives avec *si ?* expriment de l'incertitude par rapport à ce qui est asserté. Nous avons donc l'impression que les observations de Borillo étaient correctes : l'expression de doute réside dans la différence entre la polarité de la matrice et celle du *tag*. *P, oui ?* et *Pneg, non ?*, qui sont de polarité constante, ont en commun qu'ils laissent peu de liberté à l'interlocuteur de répondre. Ces énoncés ne sont guère interrogatifs et nous croyons avoir trouvé la cause de ce fait dans la distribution de polarité.

Tableau 5. Interprétation des *tags* selon la polarité de leurs matrices

Polarité	Matrice	Tag	Exemple	Interprétation
++	Affirmation	Positif (<i>oui ?</i>)	Tu as bien rangé ta chambre, oui ? / J'ai le droit de m'exprimer, oui ?	Question présuppositionnelle / Question rhétorique agressive
++	Exhortative (positive)	Positif (<i>oui ?</i>)	Tu viens, oui ?	Injonction
+ó	Affirmation positive	Négatif (<i>non ?</i>)	Il va venir, non ? / Il fait beau, non ?	Demande de confirmation / demande d'assentiment
ó+	Négative	Positif (<i>si ?</i>)	Vous n'allez pas partir, si ?	Demande de confirmation
óó	Négative	Négatif (<i>non ?</i>)	T'es pas fou, non ?	Enervement, question rhétorique

3.3.3. Les deux faces de *P, non ?*

Dans la section précédente, nous avons rencontré deux interprétations différentes de *P, non ?*, qui se distinguaient que par leurs courbes intonatives. Cette observation mérite d'être examinée plus en détail. Dans cette section, nous formulons une réponse à la question pourquoi *P, non ?* n'entraîne pas toujours un ton énervé. Considérons encore les exemples (54c) et (55c) que nous venons de traiter.

(54c) T'es fou, non ?

L%

(55c) Tu pourrais parler poliment, non ?

L%

Dans les deux exemples, il est question d'énoncés agressifs qui se caractérisent par une intonation descendante. Quoique ces énoncés se terminent par un point d'interrogation, qui, par convention, accompagne des questions, ils ne sont pas interrogatifs. A présent, c'est la question de savoir pourquoi c'est le cas.

Les exemples (54c) et (55c) ont un autre trait en commun : ce sont des évaluations de l'interlocuteur faites par le locuteur. Ces évaluations résident dans le contenu lexical et elles sont déjà là sans l'ajout de *non ?*:

- (54e) Tøes fou ?
 (55e) Tu pourrais parler poliment ?

Là aussi, l'intonation employée n'est pas celle d'une interrogative. Il s'agit plutôt de questions rhétoriques sur un ton agressif. Cette observation nous rappelle celle de Andrews (1989 : 209), qui mentionne que *non ?* peut renforcer un énoncé qui est déjà agressif.

Nous avons constaté que les exemples cités ne sont pas des demandes d'assentiment ou de confirmation. Le point crucial, c'est qu'un interlocuteur n'a pas à donner son assentiment sur une évaluation qui porte sur lui-même. Quand l'interlocuteur est évalué, le locuteur ne sollicite pas son opinion ó cela irait à l'encontre des conventions conversationnelles. Le *tag non ?* ne servirait donc pas à impliquer un interlocuteur, plutôt à l'exclure. Cela se comprend facilement pour des évaluations négatives, comme celles que nous venons d'étudier. Cependant, la question s'impose de savoir si cette analyse s'applique également à des évaluations positives. Etudions-en une.

(56) **Contexte :**

Le petit-ami de A vient de rompre avec elle. A pense qu'elle ne trouvera jamais de nouvel amour. B dit :

- (a) Mais tøes jeune, non ? Tøes belle, non ?

De nouveau, *non ?* ne cherche pas à solliciter l'assentiment de A. Au contraire : B semble présenter ses évaluations comme si elles étaient évidentes, et elle ne cherche pas le consensus. L'usage du *tag non ?* semble vouloir dire « tu ne peux pas nier ce que je dis ». Ce ne sont point des questions qu'elle pose ; son énoncé a plutôt une interprétation exclamative. Cette interprétation encourageante est déjà présente sans *non ?*, comme nous le constatons à partir de (56b).

- (56b) Mais tøes jeune ! Tøes belle !

Il semble que *non ?* renforce le contenu affectif de la phrase quand il s'agit d'une évaluation portant sur l'interlocuteur : les sentiments exprimés dans les phrases originelles deviennent plus prononcés grâce à *non ?*, et ne peuvent pas être contredites. Par le biais de *non ?*, un locuteur n'inclut donc pas son interlocuteur, comme c'était le cas pour les demandes d'assentiment et de confirmation. Un locuteur exclut l'interlocuteur de son évaluation.

Le terme de «contenu affectif» vient de Andrews (1989 : 204), qui avait déjà attribué cette particularité à *hein ?*. Cette caractéristique de *hein ?* n'est qu'une des nombreuses fonctions observées, comme nous l'avons signalé dans 2.2.4. Dans le paragraphe suivant, nous essayerons d'y ajouter nos propres réflexions.

3.4. Le statut de *hein ?*

Après nous être occupée de la polarité des questions-reprise, nous nous pencherons sur un *tag* qui ne semble avoir rien à faire avec ce phénomène : *hein ?*. Comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, *hein ?* est une onomatopée, ou comme une francophone nous a expliqué : « Ce n'est pas un mot, c'est rien, c'est un bruit ! ». Si c'est, en effet, un bruit, nous sommes d'accord que *hein ?* n'est pas rien. Dans le paragraphe 2.2.4., nous avons présenté les observations de pas mal de linguistes qui partagent cet avis : que *hein ?* constitue un sujet intéressant du point de vue linguistique. Dans ce qui suit, nous discuterons de deux fonctions de *hein ?*, à savoir la question rhétorique et la question présuppositionnelle. Nous avancerons qu'il y a une signification sous-jacente de *hein ?* qui unit ces deux fonctions.

3.4.1. La question rhétorique

Nous avons déjà constaté que *hein ?* pouvait s'employer comme demande d'assentiment et comme demande de confirmation quand il suivait une matrice déclarative. Cependant, nous supposons que *hein ?* n'entraîne pas les mêmes nuances que *non ?*, qui peut remplir les mêmes fonctions. Etudions l'exemple suivant, qui est typique pour l'usage de *hein ?*.

(57) **Contexte :**

A et B parlent du mémoire que A est en train d'écrire. B pose une question là-dessus, mais A ne sait pas y répondre.

B : Tu sais pas ? C'est ton truc !

(a) A : Je sais pas tout, *hein ?*

Dans la situation décrite, A dit qu'il ne sait pas tout, mais il ajoute *hein ?* à son énoncé. La question qu'il pose ne demande pas de réponse comme : « En effet, tu ne sais pas tout. » Il s'agit donc d'une question rhétorique et non pas d'une demande de confirmation. Il semble que *hein ?* ajoute un ton provocateur à l'énoncé. Or, ce ton n'est pas violent et n'a pas pour objectif de lancer une véritable confrontation.

Hein ? aurait plutôt la fonction de boucler le sujet. En d'autres mots, le message de *hein ?* serait celui de « Je suppose que tu es d'accord avec moi, ce n'est plus nécessaire d'en parler. » C'est une nuance que nous n'avons pas encore observée. Changeons le *tag* pour voir si les autres *tags* sont également capables de transmettre un tel message.

(57b) ?? Je sais pas tout, si ?

(57c) ?? Je sais pas tout, non ?

(57d) Je sais pas tout, n'est-ce pas ?¹⁰

Logiquement, *si ?* ne se combine pas très bien avec cet exemple. Dans 3.3.1., nous avons constaté que *si ?* ne servait qu'à demander confirmation, ce qui ne correspond pas aux intentions du locuteur ici. *Non ?* ne va pas non plus. Nous avons l'impression qu'une question de polarité constante négative n'est pas acceptable si elle porte sur un « je ». De la même manière, « Je ne suis pas fou, non ? » ne marche pas non plus. Nous supposons que *n'est-ce pas ?* est bel et bien capable de transmettre le même message que *hein ?*, même s'il se manifeste en général dans des contextes différents. En résumé, le message transmis par *hein ?* est la présupposition que l'interlocuteur est d'accord avec la proposition du locuteur. *Hein ?* servirait donc à imposer du consensus, et non pas à vérifier s'il y en a.

3.4.2. La question présuppositionnelle

La fonction de *hein ?* que nous venons de traiter nous rappelle une de ses autres fonctions, que nous avons rencontrée par hasard en étudiant les fonctions de *oui ?*, à savoir celle de la question présuppositionnelle. Considérons de nouveau l'exemple suivant.

(58) **Contexte :**

A, un garçon de 10 ans, héberge un de ses amis. Quand on sonne, la mère de A dit :

Tu as bien rangé ta chambre, hein ? (ex. (40b))

Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans 3.2, le doute est pratiquement absent dans cet exemple. En fait, cet énoncé ne semble exprimer que la présupposition de la mère que la chambre de son fils soit bien rangée. Une réponse négative à cette question-reprise n'est pas attendue et non pas acceptée.

¹⁰ Si *n'est-ce pas ?* est possible dans ce contexte, ce *tag* entraînerait dans ce cas-ci un mélange de registres. *N'est-ce pas ?* appartient à un registre soutenu tandis que la situation décrite a l'air détendue et informelle. Voilà pourquoi cet exemple pourrait avoir l'air étrange.

Bref, les exemples (57) et (58) se ressemblent : dans les deux cas, il est question d'un *hein ?* qui n'exprime pas de doute, qui ne transmet qu'une présupposition. Cependant, il y a une différence entre les deux exemples : dans l'exemple (58), il s'agit d'une question à laquelle une réponse est attendue. Certes, ce doit être une réponse positive, mais c'est quand même une réponse. La question rhétorique dans (57), en revanche, n'en demande aucune.

Sachant que *hein ?* peut constituer une question rhétorique et une question présuppositionnelle, nous tendons à mettre en question le degré de doute que peut exprimer ce *tag*. Dans le paragraphe 3.1., nous avons constaté que *hein ?* était capable d'exprimer une demande de confirmation, c'est-à-dire une question où le doute sur un certain fait est clairement présent. A présent, la question s'impose en quoi une demande de confirmation comme (59a) est différente d'une question présuppositionnelle comme (58). Autrement dit, le doute qu'exprime (59a) est-il vraiment plus fort que celui qu'exprime (58) ?

(59a) Il fait beau là en automne, *hein ?* (ex. (37c))

Pour répondre à cette question, nous comparerons d'abord (59a) à sa contrepartie avec *non ?*, que nous avons déjà présentée plus haut. L'exemple (59b) constitue un exemple typique de la question-reprise à cause de sa polarité inversée.

(59b) Il fait beau là en automne, *non ?* (ex. (37a))

L'exemple (59b) se caractérise par un certain degré de doute : le locuteur ne semble pas avoir accès à l'information lui-même et c'est pourquoi il pose la question à son interlocuteur. Là, il s'agit d'une demande de confirmation pur et simple. Nous supposons que la polarité inversée joue un rôle important dans l'expression du doute. Cette polarité est absente dans l'exemple (59a). Il semble que le doute exprimé par cet exemple soit également moins prononcée, il ressemble à une question présuppositionnelle. En d'autres mots, il semble que les demandes de confirmation ne sont pas équivalentes ; *hein ?* exprime moins de doute que *non ?*. Cette observation correspond à celle de Traverso (1996 : 61), qui a soutenu que le doute était absent dans l'usage de *hein ?*.

En résumé, le statut de *hein ?* est différent des questions-reprise typiques, à savoir celles de polarité inversée. La raison principale, c'est que *hein ?* n'exprime pas de doute. Ainsi, il est comparable à *oui ?*, qui peut, comme *hein ?*, remplir les fonctions de question rhétorique et de question présuppositionnelle. Il y a quand même une différence : la rhétoricité de *oui ?* est agressive, alors que celle de *hein ?* ne l'est pas.

Oui ? est un *tag* qui entraîne un ton impératif, qui exprime de la domination. *Hein ?* ne semble pas porter en lui cette domination ó ce n'est qu'un *tag* qui communique que le locuteur est sûr de ce qu'il dit, sans dénigrer l'interlocuteur.

Conclusion

Pour ce mémoire, nous nous sommes penchée sur les *tags* interrogatifs en français : *oui ?* (*si ?*), *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* Après avoir trouvé qu'il y avait des différences de compatibilité entre les *tags*, nous avons entamé notre recherche dans le but de connaître les raisons de ces différences. La littérature scientifique nous a donné quelques indications par rapport aux fonctions remplies par les *tags*, mais pour autant que nous sachions, il n'existait pas beaucoup de recherches systématiques qui tentaient d'expliquer pourquoi *oui ?* ne se combinait pas avec toutes les matrices, par exemple.

Les premiers tests que nous avons effectués semblaient séparer *oui ?* des autres *tags*. C'est-à-dire, *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* étaient tous capables de demander la confirmation (le locuteur vérifie si *p* ou pas *p*) et l'assentiment (le locuteur vérifie si l'interlocuteur est d'accord avec lui sur *p*). Ces fonctions ont été attribuées à *hein ?* par Kerbrat-Orecchioni (1991 : 107/108). *Oui ?* ne pouvait exprimer ni une demande de confirmation ni une demande d'assentiment. La demande d'assentiment porte sur des informations subjectives. Elle a ce point en commun avec la phrase exclamative. Vu que les deux constructions ne se combinent pas avec *oui ?*, nous avons formulé l'hypothèse que c'est l'expression d'une évaluation qui provoque cette incompatibilité.

La séparation de *oui ?* de *non ?*, *n'est-ce pas ?* et *hein ?* nous a menée à consacrer un paragraphe à ce *tag*. Nous avons trouvé trois variantes de *oui ?*, à savoir l'exhortative-impérative, la question présuppositionnelle et la question rhétorique agressive. Ces trois types ont un trait en commun : ils expriment tous la domination du locuteur par rapport à l'interlocuteur. Cela pourrait expliquer pourquoi *oui ?* ne sert pas à demander confirmation ou assentiment. Dans les demandes de confirmation ou d'assentiment, le locuteur n'a pas l'intention de dominer son interlocuteur. Au contraire : en posant une telle question, un locuteur se montre ouvert à une réaction de son interlocuteur. Le caractère dominant de *oui ?* ne serait donc pas approprié dans un tel contexte.

La différence entre nos exemples avec *oui ?* d'un côté et ceux avec *non ?* de l'autre côté était la distribution de polarité.

Si la matrice et le *tag* ont la même valeur (soit positive soit négative), nous discutons de polarité constante, tandis qu'une différence de valeur s'appelle polarité inversée. Les exemples avec *oui ?* que nous avons examinés étaient tous des phrases de polarité constante, tandis que ceux avec *non ?* étaient de polarité inversée. Nous supposons que s'il y avait une différence entre *P, non ?* et *P, oui ?*, il devrait y avoir une différence entre *Pneg, non ?* et *Pneg, si ?* aussi. En d'autres termes, nous nous sommes demandé s'il y avait une différence entre *P, oui ?* et *Pneg, si ?* et entre *P, non ?* et *Pneg, non ?*. Effectivement : ces différences existent. Nous avons trouvé que les questions-reprise de polarité constante (*P, oui ?* et *Pneg, non ?*) n'expriment aucun doute, tandis que le doute est bien présent chez les questions-reprise de polarité inversée (*P, non ?* et *Pneg, si ?*). Nous avons donc constaté que Borillo (1979 : 28) avait raison de distinguer les questions-reprise (polarité inversée) des questions-soutien (polarité constante). Ce qui est frappant, c'est que *oui ?* et *non ?* ont un trait en commun, alors qu'ils sont censés être des contraires polaires. De plus, *oui ?* et *si ?* sont en général considérés comme des équivalents, mais ils ne le sont pas en tant que *tags*.

Si la polarité inversée de *P, non ?* provoque en principe l'interprétation d'une demande de confirmation ou d'assentiment, elle peut mener à une autre interprétation. Dans ce mémoire, nous avons soutenu qu'une évaluation qui porte sur l'interlocuteur, ne demande pas l'assentiment de celui-ci. En termes plus concrets, si un locuteur fait remarquer que son interlocuteur est fou, il ne demande pas à celui-ci s'il est d'accord avec cette évaluation. La fonction de l'ajout de *non ?* serait donc de souligner le contenu affectif de la matrice. Cette observation s'applique aux évaluations positives ainsi qu'aux évaluations négatives. Selon Andrews (1989 : 204) *hein ?* est capable de faire la même chose. Nous avons formulé l'hypothèse que cette fonction de *non ?* se distingue par sa courbe intonative : souligner le contenu affectif correspondrait alors à une intonation descendante, tandis qu'une demande de confirmation aurait une intonation montante, qui a donc l'air plus interrogative. Ces hypothèses devront être vérifiées par des recherches intonatives ultérieures.

Finalement, nous avons étudié le *tag hein ?*, qui se distinguait des autres *tags* par sa compatibilité avec toutes les matrices. Dans le cadre de ce mémoire, nous n'avons pas pu expliquer pourquoi ce *tag* se combine avec toutes les matrices, mais nous avons quand même pu déceler deux de ses fonctions. Nous avons trouvé que *hein ?* fonctionnait à la fois comme question rhétorique et comme question présuppositionnelle. Cela nous rappelle deux des fonctions de *oui ?* que nous avons présentées. Cependant, nous avons avancé que *oui ?* a un caractère plus insistant, plus dominant, tandis que *hein ?* communiquait simplement que le locuteur n'avait pas de doute par rapport à la vérité de son assertion.

Cette observation correspond à celle de Traverso (1996 : 61). Le message transmis par *hein ?* dans les deux cas serait la présupposition du locuteur que son interlocuteur est d'accord avec lui. Dans le cas de la question présuppositionnelle, le locuteur demande à son interlocuteur de donner explicitement son accord, alors qu'il n'attend pas de réaction dans celui de la question rhétorique. Il est évident qu'il reste encore beaucoup à éclaircir dans le domaine de *hein ?*. Pas mal de chercheurs se sont penchés sur cette question, mais jusqu'à ici personne n'a trouvé une fonction qui rassemble toutes les fonctions trouvées. Ce qui importe, c'est que *hein ?* impose le consensus au lieu de le vérifier ó cela le distingue de *P, non ?* (intonation montante) et *Pneg, si ?* qui constituent des questions-reprises typiques selon la définition de Borillo (1979 : 28).

Au début de ce mémoire nous avons formulé quelques objectifs. D'abord, nous voulions trouver les différences intrinsèques entre les *tags*. Nous dirions que ce but a été atteint : nous avons nettement établi la manière dont *oui ?* et *hein ?* diffèrent des *tags non ?* et *si ?*. En ce qui concerne *n'est-ce pas ?*, nous n'y avons pas prêté beaucoup d'attention parce que, selon nous, ce *tag* n'offrirait pas beaucoup de nuances à examiner. Nous espérons que les différences interprétatives trouvées nous aideraient à expliquer les différences de compatibilité. Nous y avons partiellement réussi. A présent, il est clair pourquoi *oui ?* n'est pas toujours un *tag* acceptable, mais nous n'avons pas encore pu découvrir pourquoi *hein ?* se combine avec toutes les matrices. Sauf les exhortatives-impératives que nous avons traitées dans le paragraphe sur *oui ?*, nous avons laissé les matrices interrogatives de côté. Là, il reste du travail à faire.

Pour conclure, l'objectif principal de notre étude était de rendre compréhensible les nuances des *tags* pour tous ces apprenants L2 qui n'avaient pas l'opportunité de se trouver parmi des locuteurs natifs. Nous avons essayé de montrer que l'emploi des *tags* n'est pas aléatoire et qu'il y a bel et bien des règles pour leur usage. Alors, pour tous ces apprenants : étudiez ces *tags* et employez-les pour avoir l'air d'un locuteur natif. Mais n'en faites pas un tic, *hein ? !*

Bibliographie

Abeillé, A., B. Crabbé, D. Godard, J-M. Marandin (2012). « French questioning declaratives : a corpus study ». In: Brown-Schmidt, S., J. Ginzburg, S. Larsson, *ScienceDial : 16th Workshop on the Semantics and Pragmatics of Dialogue (SemDial)*: pp. 70-79.

Académie Française (1986-1990). *Dictionnaire de l'Académie Française*, neuvième édition. Paris : Imprimerie Nationale.

André, V. (2006). *Construction collaborative du discours au sein de réunions de travail en entreprise : de l'analyse microlinguistique à l'analyse socio-interactionnelle*. Thèse de doctorat. Université Nancy 2.

Andrews, B. (1989). « Terminating devices in spoken French », *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching*, no. XXVII/3: pp. 193-216.

Auteur inconnu (s.d.). « Oui ». Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*. Repéré à <http://larousse.fr/dictionnaires/francais/oui/56881>. Page consultée le 28 septembre 2015.

Bazin, H. (1948). *Vipère*. Paris: Editions Grasset.

Bazin, H. (1972). *Cri de la chouette*. Paris : Le Livre de poche.

Beeching, K. (2004). « Pragmatic particles ó polite but powerless ? Tone-group terminal hein and quoi in contemporary spoken French », *Multilingua*, vol. 23, no. 1-2: pp. 61-84.

Beysade, C. et J-M. Marandin (2006). « The Speech Act Assignment Problem Revisited : Disentangling Speaker's Commitment from Speaker's Call on Addressee ». In Bonami, O. et P. Cabredo Hofherr (éd.), *Empirical issues in Syntax and Semantics 6*: pp. 37-68.

Borillo, A. (1976). « Les adverbes et la modalisation de l'assertion », *Langue française*, no. 30, pp. 74-89.

Borillo, A. (1978). « La construction postposée et le mode interrogatif », *Cahier de linguistique*, no. 8, pp : 17-42.

Borillo, A. (1979). « La négation et l'orientation de la demande de confirmation », *Langue française*, no. 44, pp. 27-41.

Borillo, A. (1982). « Deux aspects de la modalité assertive : croire et savoir », *Langages*, Vol. 16, no. 67, pp. 33-53.

Bruxelles, S. et V. Traverso (2001). « Ben : apport de la description d'un «petit mot» du discours à l'étude des polylogues », *Marges linguistiques 2* : pp. 39-55.

Cauvin, P. (1976). *Monsieur Papa*. Paris : LGF.

Cédric, S. (2010). *De fièvre et de sang*. Paris : Editions Le Pré aux clercs.

Clavel, B. (1963). *Celui qui voulait voir la mer*. Paris : J'ai lu.

- Cuenca, M.J. (1997). « Form-Use Mappings for Tag-Questions ». In: Liebert, W.A., G. Redeker et L. Waugh (éd.). *Discourse and perspective in cognitive linguistics*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 3-20.
- Damourette, J. et E. Pichon (1930). *Essai de Grammaire de la Langue Française* : tome 6. Artrey : Paris.
- Darot, M., M. Lebre-Peytard (1983). « Ben, ici, c'est pas restreint hein' ou 'hein', marqueur d'interaction et d'argumentation », *Le Français dans le Monde* 176, pp. 89-91.
- Debaisieux, J-M. et A. Boulton (2007). « Alors la question cœstí ? Questions pragmatiques et annotation pédagogique des corpus », *Cahiers de l'AFLS*, vol. 13, no. 2, pp. 31-59.
- Delomier, D. (1999). « Hein, particule désémantisée ou indice de consensualité ? », *Faits de langues*, no. 13, pp. 137-149.
- Doppagne, A. (1966). *Trois aspects du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse.
- Doppagne, A. (1968). *Français universel et bon usage*. Texte prononcé à la biennale de la langue française à Québec en septembre 1967.
- Fernandez, J.M.M. (1994). *Les particules énonciatives*. Paris : PUF.
- Gadet, F. et F. Mazière (1986). « Effets de langue orale », *Langages*, 81, pp.57-73.
- Grevisse, M. et A. Goosse (2011). *Le Bon usage*. Bruxelles : De Boeck.
- Grésy, B. (2009). *Petit traité contre le sexisme ordinaire*. Paris : Editions Albin Michel.
- Guilbert, L., R. Lagane, G. Niobey et H. Bonnard (1978). *Grand Larousse de la langue française*. Paris : Larousse.
- Imbs, P. et B. Quemada (1994). « Oui », *Le Trésor de la Langue Française informatisé*. Consulté le 10 juin 2015.
- Jacques, F. (1981). « L'interrogation, force illocutoire et interaction verbale », *Langue française*, no. 52, pp. 70-79.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Mulhouse : Editions de Minuit.
- Jennepin, D., Y. Delatour, B. Teyssier et M. Léon-Dufour (2004). *Nouvelle grammaire du français*. Paris : Hachette.
- Jonquet, T. (1998). *Moloch*. Paris : Gallimard.
- Le Bidois, G. et R. Le Bidois (1938). *Syntaxe du français moderne*. Paris : Editions Auguste Picard.

- Malandain, J-L (1983). « Il faut bien faire avec des bribes, hein! », *Le Français dans le Monde* 176, pp. 84-88.
- Malinowski, B. (1953). « The Problem of Meaning in Primitive Languages ». In: Ogden, C.K. et I.A. Richards, *The Meaning of Meaning*. New York et Londres, pp. 296-336.
- Morin, Y. (1973). « Tag Questions in French », *Linguistic Inquiry*, vol. 4, no. 1, pp. 97-100.
- Noda, H. (2008). « Essai de description de l'emploi des mots du discours autour de *hein* ». In Loiseau et al., *Autour des langues et du langage* : pp. 95-102.
- Noda, H. (2011). *Intersubjectivité : modulation et ajustement. Cas des marqueurs discursifs « hein », « quoi », « n'est-ce pas » en français et « darô », « yo », « ne », « yone » en japonais*. Thèse de doctorat. Université de Franche-Comté.
- Ollivier, M. (2011). *Le Merblex : histoire d'un enfant visionnaire*. Saint-Malo : Art-access.
- Prévert, J. (1977). *Le Quai des brumes*. Paris : Gallimard.
- Renchon, H. (1967). *Etudes de syntaxe descriptive. II: La syntaxe de l'interrogation*. Bruxelles: Palais des Academies.
- Robert, P. ; A. Rey (2001). *Le Grand Robert de la langue française*. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Rouan, C. (2005). « Le flou des marques discursives est-il un inconvénient ? Vers la notion de «leurre discursifø», *Marges Linguistiques*, pp. 163-176.
- Smith, A. (2010). « Phatic expressions in French and German telephone conversations ». In: Tanskanen, S-K., M-L. Helasvuo, M. Johansson et M. Raitaniemi, *Discourse in Interaction* : pp. 291-312.
- Traverso, V. (1996). *La conversation familière: analyse pragmatique des interactions*. Lyon : Presses Universitaires.
- Vargas, F. (2008). *Un lieu incertain*. Paris : Editions Vivane Hamy.

Illustration à la première page:

Auteur inconnu, Blog de *ZhoolFigure96*. Téléchargée le 21 septembre 2015 de <http://zhoolfigure96.blogspot.nl/2012/04/facts-vi-50-supercalifrajilisticexpeali.html>